

UNION POSTALE



UPU UNION
POSTALE
UNIVERSELLE

145 ANS

LIVRER LA CROISSANCE

Automne 2019



UN MONDE, UN RÉSEAU POSTAL

Concours de dessins pour
le coupon-réponse international
du **CYCLE D'ABIDJAN**

Sur le thème

**«PRÉSERVONS
L'ÉCOSYSTÈME -
PROTÉGEONS
LE CLIMAT»**

OUVERT À TOUS LES PAYS-MEMBRES DE L'UPU

Pour en savoir plus:
cri@upu.int

www.upu.int



DIX RAISONS D'ÊTRE DE L'UPU

1

GARANTIR LE TERRITOIRE POSTAL UNIQUE

Les 192 pays-membres de l'UPU et les réseaux postaux qu'ils gèrent représentent le plus grand réseau de distribution à l'échelle mondiale. La liberté de transit des envois postaux est garantie sur un territoire unique et les membres de l'UPU se sont engagés à respecter les règles concernant les échanges postaux internationaux.

2

RELIER LES RÉSEAUX

L'interconnexion des réseaux postaux est essentielle à une exploitation efficace des services postaux internationaux. L'UPU joue un rôle prépondérant dans la normalisation et la création de solutions techniques pour les échanges de données électroniques, de paiements et d'autres informations.

3

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE

Sans la qualité de service, il est impossible de développer les marchés et gagner la confiance des clients. L'UPU a mis en place toute une série de systèmes, de solutions et d'initiatives de diffusion d'informations pour aider les postes à améliorer leur qualité de service.

4

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Le réseau postal est un moteur de l'économie nationale facilitant chaque jour des millions de transactions physiques, électroniques et financières. L'UPU assiste ses Pays-membres dans la mise en place ou le développement de services financiers inclusifs et durables.

5

FACILITER LE COMMERCE

À l'ère de la mondialisation et de la croissance du commerce électronique, les postes sont des partenaires idéaux pour faciliter le commerce, notamment aux microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME). L'UPU fournit un cadre juridique, réglementaire et technique pour appuyer le développement des MPME par le biais de l'infrastructure postale.

6

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES POSTAUX

La notion de service postal universel est fondamentale pour l'UPU. Le droit aux services postaux de base de qualité couvrant l'ensemble du territoire national et accessibles à un prix abordable est plus important que jamais. Par ses ateliers et missions d'experts, l'UPU aide les pays à définir leur service postal universel et à introduire un cadre réglementaire dans le secteur.

7

ŒUVRER POUR RÉFORMER LE SECTEUR

La réforme du secteur postal demeure une priorité majeure pour la coopération au développement pour la période. L'UPU œuvre dans de nombreux domaines pour offrir aux pays une assistance structurée dans la réforme: rehausser le profil de la réforme postale parmi les institutions financières internationales, faciliter l'échange de bonnes pratiques et élaborer des guides pour le suivi, le soutien et l'évaluation de la réforme.

8

DÉVELOPPER LES MARCHÉS

Le marché postal évolue rapidement en s'adaptant à l'ouverture à la concurrence et aux avancées technologiques. L'UPU analyse ces changements et publie des études économiques et autres pour assurer que les Pays-membres et les principaux acteurs du secteur aient une vision claire des tendances régionales et mondiales et identifient les facteurs qui favorisent ou entravent le développement des services postaux.

9

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Profondément insérés dans le tissu socioéconomique de leur pays, les services postaux jouent leur rôle dans le développement durable au bénéfice tant du secteur que de la planète. L'UPU appuie les opérateurs postaux dans les efforts qu'ils déploient pour intégrer le développement durable dans leurs activités.

10

COORDONNER AVEC LES PARTENAIRES INTERNATIONAUX

Organisation intergouvernementale et institution spécialisée des Nations Unies, l'UPU est le seul organisme représentant le secteur postal dans son ensemble et négociant en son nom. Elle répond à bon nombre de problèmes mondiaux, en coopération avec d'autres institutions spécialisées.



6 AVANT-PROPOS
Option V – Victoire commune

7 NOTE DE LA RÉDACTION
Les temps changent et nous changeons avec eux

8 APERÇU
Résultats de l'enquête de 2019 sur notre lectorat

13 EN BREF
Qui fait quoi à l'UPU
Lati Matata, Directeur du Centre de technologies postales

28 Cinq faits incontournables sur l'option V

30 TOUR D'HORIZON
Australia Post entame une nouvelle phase de numérisation

Les demandeurs d'asile sont invités à ouvrir des comptes à Poste Italiane

35 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

36 FLASH INFO



EN BREF

Le Bureau international de l'UPU climatiquement neutre pour la troisième année consécutive

Dans le troisième classement annuel des services postaux de l'UPU au niveau mondial, il est constaté que la réduction des écarts en matière de développement entre les régions pourrait accélérer la croissance des volumes d'envois postaux issus du commerce électronique transfrontalier.

14 EN BREF

La réduction des écarts en matière de développement postal est essentielle pour exploiter les opportunités offertes par le commerce électronique

Dans le troisième classement annuel des services postaux de l'UPU au niveau mondial, il est constaté que la réduction des écarts en matière de développement entre les régions pourrait accélérer la croissance des volumes d'envois postaux issus du commerce électronique transfrontalier.



EN BREF

L'UPU optimise la formation en matière de sécurité

Un nouveau programme de renforcement des capacités mené par l'UPU vise à maximiser l'adoption des normes de sécurité de l'UPU et à préserver la chaîne logistique postale des marchandises dangereuses.

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

18

Un monde, un réseau postal

L'UPU restera une grande famille composée de 192 Pays-membres grâce au terrain d'entente sur les taux de rémunération postale trouvé à l'occasion du troisième Congrès extraordinaire, à Genève.



16

SOLUTION SOUS LES PROJECTEURS

Mise en œuvre de la feuille de route pour l'échange de données préalables avec les solutions du CTP

POST*Net, le réseau d'échange de données électroniques de l'UPU, est l'une des premières solutions à être mise à la disposition des acteurs du secteur postal élargi. Grâce à la nouvelle application Electronic Advance Data destinée aux clients, l'UPU réalise de grands progrès pour connecter l'ensemble de la chaîne logistique postale de bout en bout.

26

ENTRETIEN

Dans les coulisses

Après le Congrès, UNION POSTALE a discuté avec les Coprésidents, Jack Hamande (Belgique) et Matano Ndaró (Kenya), pour connaître leur opinion sur la manière dont le consensus sur le sujet complexe de la rémunération a été atteint.



32

LA FAMILLE ONUSIENNE

L'UPU et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement travaillent ensemble à la préparation au commerce électronique

L'UPU a travaillé avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour favoriser l'utilisation au niveau mondial du commerce électronique, en s'assurant que même les pays les moins avancés peuvent bénéficier des avantages socioéconomiques liés à l'économie numérique.

UNION POSTALE

UNION POSTALE est la revue phare de l'Union postale universelle depuis 1875. Diffusée chaque trimestre en sept langues, la publication couvre les activités de l'UPU, les informations internationales et les innovations du secteur postal.

Le magazine publie des articles de fond sur des sujets techniques novateurs ainsi que des entretiens avec les dirigeants du secteur. UNION POSTALE est distribué aux 192 Pays-membres de l'UPU, à des milliers de décideurs issus de gouvernements et de postes ainsi qu'à d'autres acteurs du secteur qui voient le magazine comme une précieuse source d'information.

UNION POSTALE est publié en allemand, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

L'UPU n'est pas responsable des produits et services promus par les publicitaires tiers et ne garantit pas la véracité des déclarations de ces derniers. Les opinions exprimées dans les articles ne sont pas nécessairement celles de l'UPU.

Il est explicitement interdit de reproduire tout contenu du magazine UNION POSTALE (notamment les textes, images ou illustrations) sans autorisation préalable.

Automne 2019

Saison du pays de publication.

RÉDACTRICE EN CHEF:

Kayla Redstone (KR)

AUTEURS: David Dadge (DD),

Olena Muravyova (OM), Pooran

Parampath (PP), Dawn Wilkes (DW),

Lovisa Selander (LS), Clare O'Dea (COD)

GRAPHISME:

Sonja Denovski

IMPRIMERIE: UPU Print Shop

PHOTO DE COUVERTURE:

Photographie officielle de la Maison-Blanche, Shealah Craighead

SOUSCRIPTIONS:

publications@upu.int

PUBLICITÉ:

kayla.redstone@upu.int

CONTACT:

UNION POSTALE

Bureau international

Union postale universelle

Case postale 312

3000 BERNE 15

SUISSE

TÉLÉPHONE: +41 31 350 31 11

ADRESSE ÉLECTRONIQUE:

kayla.redstone@upu.int

SITE WEB: news.upu.int/magazine



Option V – Victoire commune

Lors des longues négociations sur le système de rémunération de l'UPU, j'ai fini par comprendre que les discussions étaient autant une affaire d'endurance que de virtuosité. Cette prise de conscience est arrivée le soir de la première journée de la conférence. Les Pays-membres avaient déjà rejeté l'option B, qui consistait à proposer des taux auto-déclarés facultatifs. Et, alors que j'assistais aux négociations toujours en cours, une seule pensée occupait mon esprit: qu'allait-il se passer ensuite?

La recherche d'une solution à cette énigme terriblement complexe avait laissé son empreinte dans la plupart des pays du monde: dans les capitales d'Europe et d'Asie, à Washington, mais également dans d'autres parties du monde. Cette énigme s'est invitée au Congrès extraordinaire, dans les forums stratégiques, les réunions régionales et lors de mes entretiens avec des Chefs d'État. Partout où j'allais, on me demandait comment ce problème, qui menaçait l'intégrité de l'Union et du réseau postal international, allait pouvoir être résolu.

Les négociations ont commencé à se faire plus vives à mesure que la date du Congrès extraordinaire de Genève approchait. Lors d'une réunion qui s'est déroulée le dimanche précédant le Congrès, j'ai senti, malgré les vifs débats, qu'une certaine fraternité se formait. Lors des réunions suivantes, cet esprit fraternel s'est transformé en coopération pour arriver finalement à une solution susceptible de sauver l'Union.

L'option V, nommée ainsi pour mettre en avant la victoire qu'elle représente pour l'Union, a été présentée dans la nuit du mardi 24 septembre. Il fallait néanmoins que chaque Pays-membre adopte cette option. Grâce à cet accord, l'UPU pourra accélérer l'augmentation des taux du système permettant de rémunérer la distribution des lettres de format encombrant et des petits paquets internationaux arrivants, en introduisant progressivement des taux autodéclarés à compter de 2020. Dans le cadre de la solution concertée, les Pays-membres qui remplissent certains critères, notamment les volumes annuels d'envois de la poste aux lettres arrivants supérieurs à 75 000 tonnes sur la base

des données de 2018, pourront déclarer eux-mêmes leurs taux à compter du 1^{er} juillet 2020. La décision prévoit également des seuils pour protéger les pays en développement à faible volume de l'impact de cette réforme rapide.

Mon équipe de négociation, composée des cadres de l'équipe de direction de l'UPU, notamment Pascal Clivaz, Vice-Directeur général, mais également des experts de l'UPU sur le sujet, a entamé un véritable contre-la-montre pour soumettre une version papier de l'option V. Le mercredi matin, la session plénière devait commencer à 9 heures, mais a été reportée à 15 heures. Le temps pressait et j'étais inquiet de savoir si les Pays-membres sauraient prendre la bonne décision. Lors de mon discours d'ouverture du Congrès extraordinaire, j'avais invité les Pays-membres à «trouver le courage de choisir la bonne voie, non seulement pour [eux], mais également pour l'ensemble du secteur», mais je ne savais pas si cela allait être le cas.

Je n'avais pas à m'inquiéter. Les Pays-membres ont approuvé l'option V par acclamation, et la menace qui planait sur l'Union a disparu. Alors que les applaudissements emplissaient la grande salle du Centre international de conférences de Genève, j'ai réalisé que nous laissons enfin derrière nous le spectre des taux de rémunération qui nous avait hantés pendant presque cinquante ans. En effet, l'année est ironiquement une année particulière pour notre secteur: cette année marque le 145^e anniversaire de l'UPU et le 50^e anniversaire du système de rémunération postale. Cela fait aussi précisément trente ans que nous avons tenu notre Congrès mondial à Washington D.C., en présence de George H. W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique de l'époque. Je pense que ces anniversaires nous ont permis de nous concentrer sur ce qui était réellement en jeu.

Lors de ma première conférence de presse du 24 septembre, accompagné de Kenan Bozgeyik, Président du troisième Congrès extraordinaire, j'ai exposé l'étendue du problème que pouvait potentiellement poser le départ des États-Unis d'Amérique de l'Union. J'ai déclaré que «le départ des États-Unis d'Amérique de l'Union signifierait

la destruction totale du service. En effet, dès qu'un Pays-membre quitte le traité, ce pays cesse d'exister pour l'Union. Cela signifierait que tout échange de lettres, paquets ou colis avec USPS deviendrait impossible. De plus, tous les timbres émis [par les États-Unis d'Amérique] seraient considérés comme nuls et n'auraient plus aucune valeur d'échange.» Fort heureusement, ce scénario apocalyptique ne s'est pas produit.

Lors d'une visite à la Maison-Blanche le 15 octobre, j'ai reçu la notification officielle des États-Unis d'Amérique concernant leur maintien dans l'UPU de la part de Donald J. Trump, Président des États-Unis d'Amérique.

Lorsque j'examine le Congrès extraordinaire de Genève, il est difficile de ne pas considérer cette décision comme un tournant majeur pour l'Union; un instant où, alors que tout semblait au bord de l'implosion, nous avons renforcé notre unité. Je pense que les négociations et la solution adoptée ont consolidé notre fière Union. Un autre moment marquant a été le moment où, lors de la deuxième conférence de presse, Peter Navarro, conseiller du Président des États-Unis d'Amérique, Directeur du Bureau du commerce et de l'industrie, a déclaré aux journalistes que le Congrès extraordinaire de Genève était en réalité une «négociation commerciale».

Le commentaire de M. Navarro a des implications majeures pour l'UPU, notamment concernant sa position actuelle, mais également pour son avenir et la direction à emprunter. Il semble de plus en plus évident que l'UPU joue un rôle non seulement dans le secteur postal, mais également dans l'économie numérique et le commerce. Quelles sont les conséquences possibles? Je crois que de nombreux pays se rendent progressivement compte de l'importance de notre Union par rapport au commerce. Cette réévaluation aura prochainement un énorme retentissement sur notre travail. Le géant endormi se réveille!

Pour accompagner ce changement, nous allons adopter une nouvelle stratégie: la Stratégie postale mondiale d'Abidjan de 2020. Cette stratégie a été pensée non seulement pour coïncider avec cette décision, mais aussi pour mettre en avant notre rôle redéfini et notre nouvelle pertinence. Pour toutes ces raisons, et car il a été possible de résoudre la question des taux de rémunération, je pense que l'avenir de l'UPU n'a jamais été aussi radieux et assuré.

Bishar A. Hussein

Directeur général du Bureau international de l'Union postale universelle

NOTE DE LA RÉDACTION

LES TEMPS CHANGENT ET NOUS CHANGEONS AVEC EUX

Le troisième trimestre de l'UPU était placé sous le signe de l'enthousiasme, du changement et de l'unité.

Comme vous l'avez déjà lu dans l'avant-propos du Directeur général, le troisième Congrès extraordinaire de l'UPU a été un tourbillon de débats et de recherche de consensus parmi les Pays-membres de l'UPU. Grâce au dialogue, l'Union est sortie grandie et renforcée de ce Congrès en trouvant un accord sur la rémunération qui convient à tout le monde. Notre article en couverture vous donnera un aperçu des efforts déployés en coulisse pour obtenir cette réussite.

Dans ce numéro, nous vous présentons un visage familier qui a désormais un nouveau poste: Lati Matata, un vétéran du Centre de technologies postales (CTP), en est désormais à la tête et explique sa vision de l'avenir du CTP. Notre rubrique «Solution sous les projecteurs» met en avant les réussites principales de l'UPU sur le volet technique pour permettre la connexion d'acteurs du secteur postal élargi au réseau de l'UPU. Dans ce numéro, vous trouverez également les résultats annuels de l'indice intégré pour le développement postal, accompagnés par des perspectives sur l'état du développement postal au niveau mondial.

Les pages suivantes présentent un aperçu des résultats de l'enquête de 2019 sur notre lectorat*. Cela faisait quelques années que nous n'avions pas fait ce type d'enquête, c'est pourquoi il était d'important de dresser le bilan de l'avis de notre lectorat.

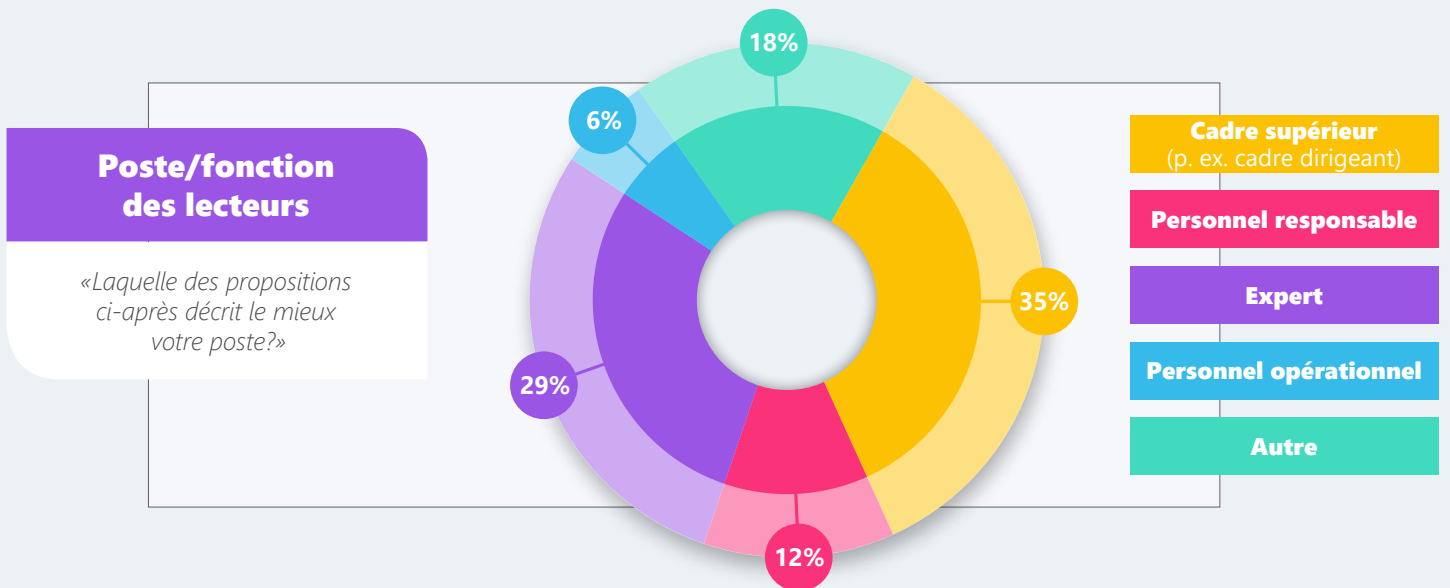
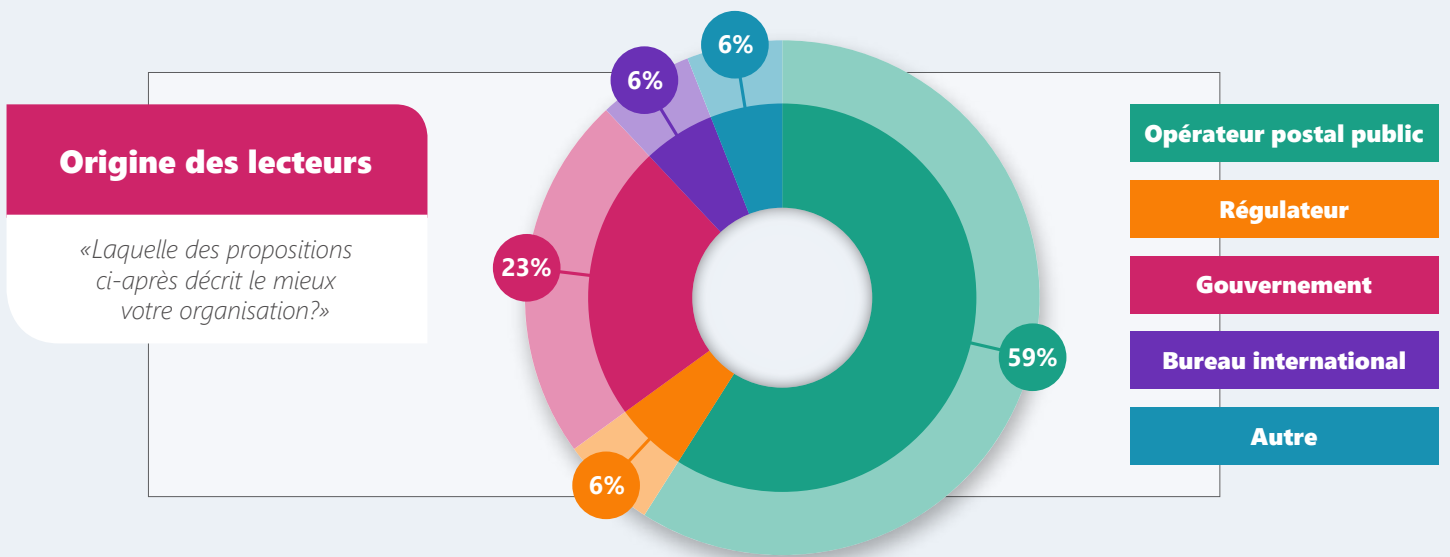
J'ai eu le plaisir de découvrir que nos lecteurs ont apprécié les changements mis en œuvre ces dernières années, notamment la nouvelle maquette du magazine et l'introduction de la rubrique «Solution sous les projecteurs». J'ai également pris note des sujets que nos lecteurs aimeraient voir plus fréquemment abordés dans UNION POSTALE. Plusieurs de nos lecteurs ont en effet demandé une plus grande présence des innovations postales et des avis de l'équipe de direction et des experts de l'UPU ainsi que d'autres responsables du secteur postal. Nous garderons à l'esprit ces demandes lors de la création de nos prochains numéros.

Je vous remercie encore une fois d'avoir donné votre avis. Je vous souhaite une bonne lecture.

Kayla Redstone, Editor-in-chief

**Les résultats sont tirés des réponses provenant de nos lecteurs de la version anglaise du magazine. Les résultats des autres versions linguistiques sont en cours de traitement.*

Résultats de l'enquête de 2019 sur notre lectorat

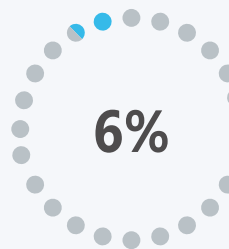


Mode de lecture du magazine UNION POSTALE

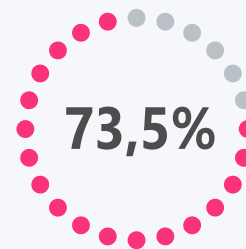
Nous avons demandé à nos lecteurs s'ils préféreraient lire la version imprimée ou en ligne d'UNION POSTALE



lisent la version imprimée



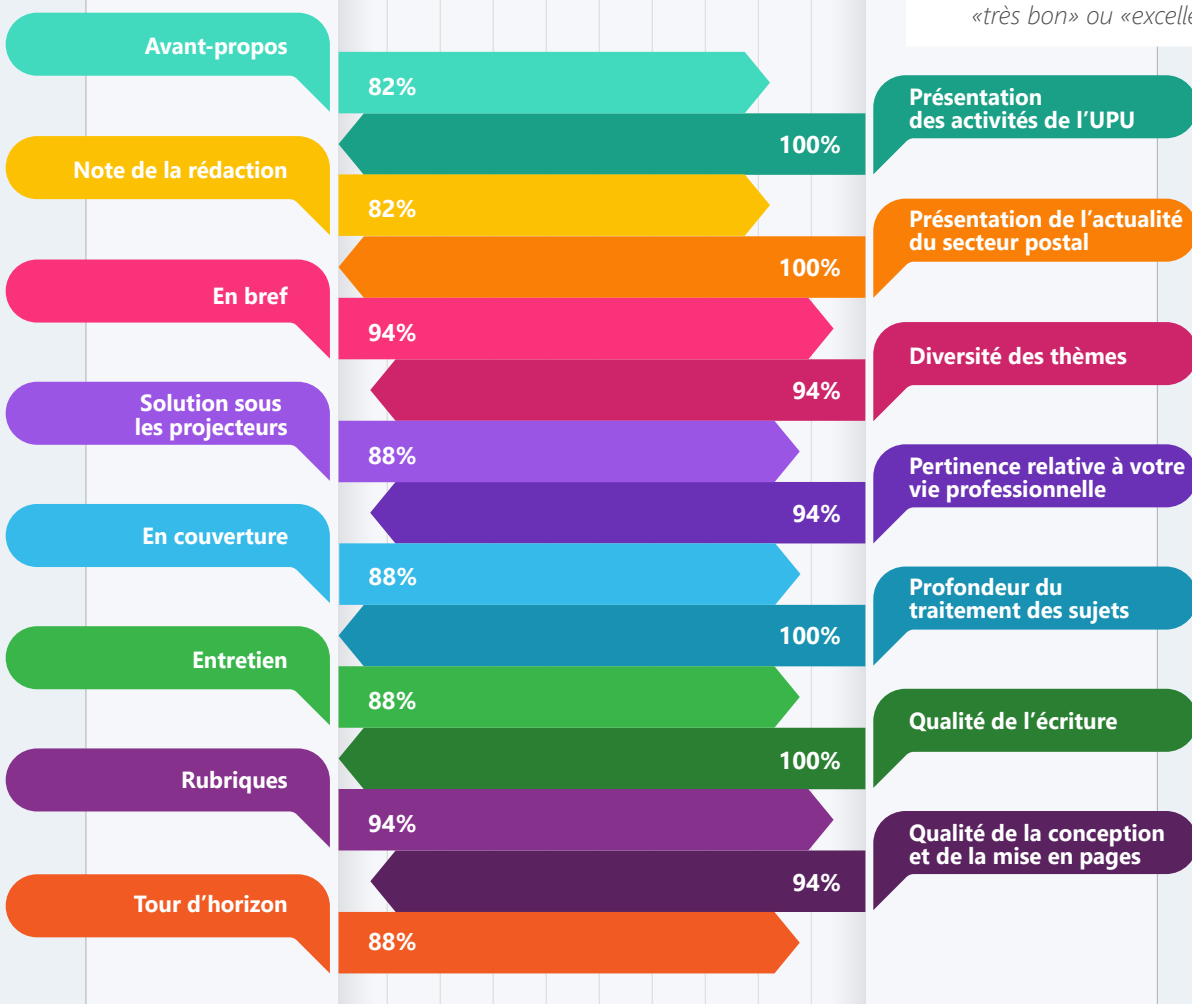
lisent la version en ligne



ont partagé leur version imprimée avec d'autres personnes

Contenu préféré

«À quelle fréquence lisez-vous les rubriques suivantes?»



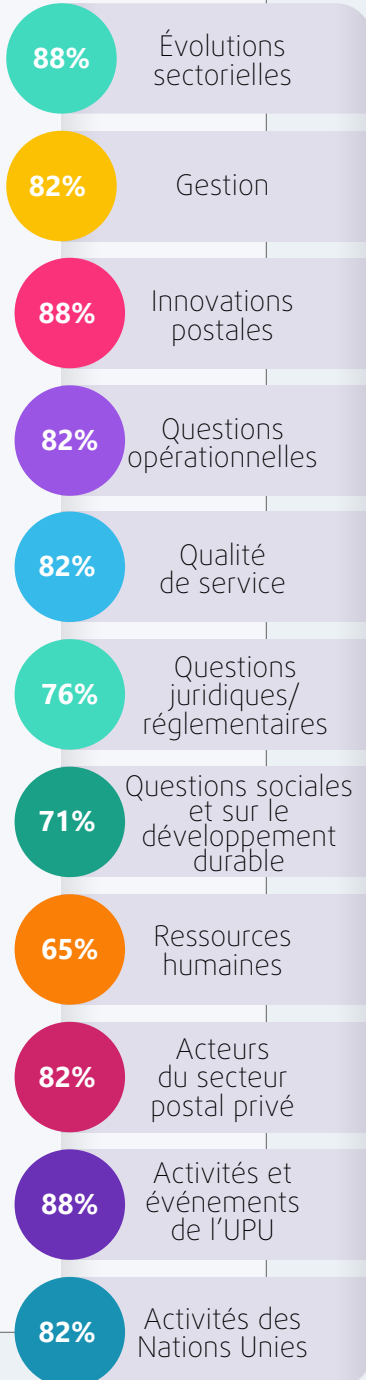
Évaluation de la qualité du contenu d'UNION POSTALE

Nous avons demandé à nos lecteurs d'évaluer le contenu d'UNION POSTALE. Quasiment tous les lecteurs ont évalué le contenu comme «bon», «très bon» ou «excellent».



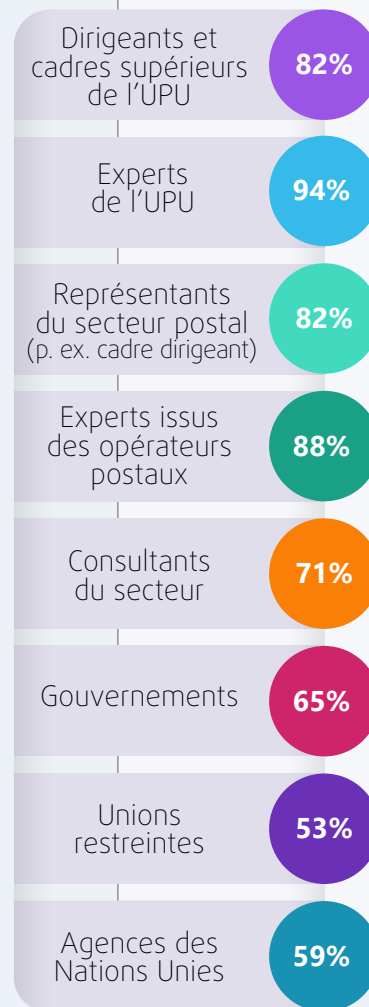
Thèmes à aborder

«Souhaitez-vous que nous abordions davantage les thèmes ci-après dans le magazine?»



Personnes dont les lecteurs souhaitent connaître l'avis dans UNION POSTALE

«De qui souhaitez-vous connaître plus souvent l'avis dans le magazine?»





**Ce magazine m'informe
de certaines évolutions
du secteur postal**

THOMAS LEAVEY
ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UPU

**Pourquoi nos lecteurs
à travers le monde apprécient
UNION POSTALE**



**Je me tiens informé
grâce à ce magazine**

THOMAS ROGGENDORF
CEO DE CPOST INTERNATIONAL (CURAÇAO)



**Une bonne conception
et une belle mise en page;
un magazine au fait
des évolutions postales**

SUÈDE



**Une variété de sujets
et d'expériences sur
le secteur postal**

MONTÉNÉGRO



**Grâce à ce magazine,
j'en apprend plus sur
la poste, non seulement
à l'échelle de mon pays, mais
également au niveau
international**

NIGÉRIA



**Bien pour s'informer et
faire des recherches sur
des sujets importants**

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO



**Ce magazine m'informe
de l'actualité du secteur
postal et de l'Union**

GHANA



Photo: Dinko Denovski

Le Bureau international de l'UPU climatiquement neutre pour la troisième année consécutive

TEXTE: Lovisa Selander

L'UPU est l'une des 55 entités des Nations Unies considérées comme climatiquement neutres par un récent rapport des Nations Unies. Cela signifie que l'organisation compense 100% des émissions de gaz à effet de serre produites par son siège, à Berne. L'UPU est climatiquement neutre pour la troisième année consécutive.

Les Nations Unies ont publié en septembre leur dernier rapport sur la viabilité environnementale, le rapport «Greening the Blue» pour 2019. Ce rapport comprend des informations détaillées sur les émissions de gaz à effet de serre, la production de déchets, la consommation d'eau et la gestion environnementale pour 2018 au sein de l'ensemble du système des Nations Unies ainsi que pour chaque institution spécialisée, fonds ou programme ayant établi un rapport à ce sujet.

En 2018, les activités et les bâtiments des Nations Unies ont émis 2 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂eq), soit 7 tCO₂eq par personne. Sur l'ensemble des émissions déclarées, 45% sont liées aux bâtiments, 42% au transport aérien et les 13% restants sont liées aux autres formes de déplacement.

Les activités et les infrastructures du Bureau international de l'UPU ont émis au total 1021 tCO₂eq, soit 4 tCO₂eq par personne, ce qui est inférieur à la moyenne au sein des Nations Unies. Ces émissions proviennent principalement de deux sources: le transport aérien (66%) et le chauffage des locaux du Bureau international (32%).

Les résultats de 2018 ont pris en considération la consommation d'eau et la production de déchets de l'organisation: en 2018, chaque membre du personnel de l'UPU a généré en moyenne 92 kilogrammes de déchets et a consommé 14 000 litres d'eau. Près de 40% des déchets de l'organisation sont réutilisés, recyclés, valorisés ou compostés. Ces données peuvent être comparées à la moyenne de 614 kilogrammes de déchets et de 59 000 m³ d'eau par fonctionnaire des Nations Unies. Cette moyenne comprend également le personnel affecté aux missions sur le terrain travaillant au sein des bâtiments des Nations Unies.

Les Green Champions, un groupe consacré au développement durable et composé de membres du personnel, se penchent actuellement sur les possibilités d'optimiser l'utilisation du papier et le recyclage au Bureau international.

Plus tôt cette année, les gobelets en plastique aux fontaines du Bureau international ont été remplacés par des gobelets écocertifiés fabriqués à partir de carton 100% biodégradable et compostable. L'organisation a également installé une borne pour recharger les véhicules électriques dans son garage.

Vous trouverez plus d'informations sur les mesures mises en place par le système des Nations Unies pour rendre ses opérations plus durables sur le site Web de l'initiative Greening the Blue, www.greeningtheblue.org. **LS**

Lovisa Selander est une experte chargée des questions concernant l'environnement et le développement durable à l'UPU

On peut dire que la carrière de Lati Matata a suivi et accompagné les évolutions du Centre de technologies postales (CTP), la Coopérative télématique en charge du développement des solutions informatiques postales de l'UPU.

Recruté par l'UPU il y a dix-neuf ans, juste après avoir été diplômé en ingénierie électrique, M. Matata a fait ses premières armes au CTP en tant qu'ingénieur logiciel. Son expérience en tant que développeur de solutions logistiques pour la région Afrique de l'Est lui a permis de se familiariser avec le CTP.

«Je me suis rendu compte que j'étais animé par l'envie de créer des solutions concrètes et basées sur la technologie et que je voulais faire ce travail à l'échelle internationale», déclare-t-il.

Grâce à cette passion pour la conception de solutions, Lati Matata a monté les échelons du CTP jusqu'à arriver à la tête de ce dernier.

Il se souvient de sa première mission: faire en sorte que même les petites postes à faible volume puissent échanger des messages pour la fourniture de données électroniques avec d'autres opérateurs à travers l'ensemble du réseau de l'UPU. Ce travail a donné la solution IPS Light, une version basée sur le Web du système postal international du CTP nécessitant une installation et une formation minimales. Avant qu'elle ne soit remplacée par IPS.post (version en nuage de l'UPU), jusqu'à 60 postes utilisaient l'application IPS Light.

M. Matata a ensuite eu l'opportunité d'orienter ses compétences vers les services financiers en travaillant au sein d'une équipe chargée d'étendre le système postal international du CTP aux paiements postaux. Il s'agissait de mettre en œuvre un nouveau module permettant aux pays de gérer les paiements nationaux et de développer une application mobile. Lati Matata a ensuite été à la tête de l'équipe de développement de logiciels du CTP et a travaillé au développement de PPS*Clearing, un service simplifiant le règlement des frais entre les opérateurs postaux échangeant des services postaux de paiement. Grâce à ce service, le processus manuel, qui prenait auparavant trente jours, a été remplacé par un processus automatisé nécessitant une semaine. Il ajoute qu'il a éprouvé une fierté particulière à faire partie de l'équipe responsable de la création de la plate-forme de données de masse de l'UPU, la première du genre de la famille des agences spécialisées des Nations Unies.

M. Matata est convaincu que la mission du CTP est bien particulière.

«En tant qu'organisation orientée vers les coûts et ayant pour objectif d'aider les opérateurs postaux à améliorer leur efficacité, l'UPU a pour mission de fournir une plate-forme inclusive», explique-t-il.

«Grâce à sa gamme perfectionnée de plates-formes informatiques, l'UPU ajoute de la valeur

à la croissance socioéconomique de ses Pays-membres en touchant la clientèle qui n'a pas accès au marché.»

Lati Matata précise que l'impact positif de ces solutions sur les Pays-membres a stimulé son envie de relever de nouveaux défis. Il a également beaucoup apprécié de travailler dans un cadre multiculturel, avec des collègues passionnés et partageant la même vision.

Il lui a ainsi semblé naturel de se présenter au poste de Directeur du CTP, qui venait de s'ouvrir.

«Je voulais prendre part à l'aventure», déclare-t-il.

Si l'inclusion reste au cœur des travaux du CTP, l'intégration est un principe essentiel qui oriente la vision des produits informatiques proposés par l'UPU.

En avril, le CTP et le Conseil d'administration de l'UPU ont soutenu une proposition autorisant les partenaires de la chaîne logistique, y compris les compagnies aériennes, les services des douanes et les agents de traitement au sol, à accéder à certains produits et services de l'UPU.

«Le réseau informatique postal de l'UPU est une infrastructure sur laquelle les postes, mais aussi leurs partenaires, bénéficient d'un avantage concurrentiel dans le secteur logistique au niveau mondial», explique-t-il.

POST*Net, un réseau en ligne d'échange de données électroniques qui assure aujourd'hui le suivi de la majorité des opérations postales, figure parmi ces services. M. Matata précise que le CTP évolue rapidement pour connecter ses partenaires au réseau afin que ces derniers puissent échanger leurs données. À terme, l'UPU sera en mesure de surveiller et d'évaluer l'intégralité de la chaîne logistique pour répondre aux besoins actuels de la clientèle.

«Cela permettra de renforcer le réseau de l'UPU et d'en faire un réseau informatique postal véritablement intégré au niveau mondial», ajoute-t-il.

Un autre de ses objectifs est le lancement d'une application mobile du système de déclaration en douane (CDS) de l'UPU qui permet l'échange de données afin de simplifier le dédouanement des envois postaux internationaux.

Grâce à cette application, n'importe quel utilisateur, situé n'importe où, pourra accéder au CDS. Cela comprend les microentreprises et les petites et moyennes entreprises qui cherchent un moyen économique et efficace de faire du commerce sur le marché international.

«Le but est de toucher les citoyens desservis par les tendances du marché et de les placer au cœur de la chaîne logistique pour leur donner accès au commerce électronique», explique-t-il. **KR**

*Pour en savoir plus sur POST*Net et l'application mobile CDS, lisez l'article «Solution sous les projecteurs», à la page 16.*



Nom
Lati Matata

Direction
Centre de technologies postales

Fonction
Directeur

Nationalité
Kényenne

QUI FAIT QUOI

La réduction des écarts en matière de développement postal est essentielle pour exploiter les opportunités offertes par le commerce électronique

Dans le troisième classement annuel des services postaux de l'UPU au niveau mondial, il est constaté que la réduction des écarts en matière de développement entre les régions pourrait accélérer la croissance des volumes d'envois postaux issus du commerce électronique transfrontalier.

Illustration: Freepik

TEXTE: Kayla Redstone

«Les réseaux postaux peuvent être à l'avant-garde pour ouvrir, tant aux particuliers qu'aux entreprises, l'accès à un prix abordable à l'essor économique grâce à la distribution des envois issus du commerce électronique, mais pour que tout secteur puisse profiter de cette opportunité, il faudra travailler pour réduire les inégalités sur l'ensemble du réseau», a déclaré Bishar A. Hussein, Directeur général du Bureau international de l'UPU.

Le Rapport sur le développement postal de 2019 évalue le développement des opérateurs postaux dans 172 pays en utilisant la richesse des données de masse postales de l'UPU ainsi que les statistiques et les enquêtes postales officielles. Le classement comparatif, appelé «indice intégré pour le développement postal», est basé sur quatre critères de performance, à savoir la fiabilité, l'accessibilité, la pertinence et la résilience.

Dans le rapport de 2019, il est constaté que les écarts en matière de développement postal se sont creusés au cours de l'année dernière, ce qui pourrait constituer un obstacle au développement du commerce électronique transfrontalier, qui est l'un des secteurs de croissance les plus rapides pour les opérateurs postaux. Le rapport conclut que la réduction de ces écarts, notamment entre les régions, contribuerait à promouvoir les flux de colis internationaux.

Selon cet indice, les pays industrialisés ont reçu une note moyenne de 68,9 sur 100, soit un point de plus par rapport à 2018. En revanche, les notes moyennes pour l'Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants (49,8), l'Asie/Pacifique (29,5), la région arabe (27,29), l'Amérique latine (22,7) et l'Afrique (20,6) reflètent des écarts grandissants.

Excellentes performances

Le service postal suisse a décroché la première place au classement pour la troisième année consécutive, grâce à ses notes les plus élevées en matière de pertinence et de résilience ainsi qu'à l'amélioration de sa fiabilité et de son accessibilité.

Lors d'une cérémonie tenue au siège de l'UPU le 9 octobre pour féliciter les pays en tête du classement, Roberto Cirillo, CEO de La Poste Suisse, a remercié le personnel de La Poste Suisse en déclarant qu'ils «faisaient un excellent travail à chaque instant».

Des améliorations en matière de qualité de service et d'accessibilité ont permis aux Pays-Bas de conserver la deuxième place en 2019. Grâce à l'augmentation des volumes et à l'accélération du service, l'Allemagne occupe pour la première fois la troisième place.

En dépit des inégalités entre les régions, des acteurs exceptionnels ont obtenu des résultats encourageants. La République populaire de Chine, la Colombie, le Nigéria, la Pologne et la Tunisie sont ainsi chacun en tête dans leurs régions respectives.

Assistance apportée aux membres

Le rapport de cette année intègre la méthodologie utilisée pour établir l'indice intégré pour le développement postal dans le but d'aider les pays à comprendre le mode de calcul des notes.

L'UPU propose également une analyse approfondie et détaillée pour les pays qui souhaitent en savoir plus sur leurs résultats. Les rapports fournissent des recommandations pour améliorer le développement postal sur quatre dimensions et suggèrent l'utilisation de certains services de l'UPU dont le pays demandeur pourrait bénéficier. **KR**

Le rapport complet se trouve ici: www.upu.int/fr/2IPD

L'UPU optimise la formation en matière de sécurité

Un nouveau programme de renforcement des capacités mené par l'UPU vise à maximiser l'adoption des normes de sécurité de l'UPU et à préserver la chaîne logistique postale des marchandises dangereuses.

TEXTE: Pooran Parampath et Dawn Wilkes

Alors que le transport d'opiacés de synthèse, de drogues illicites, de précurseurs chimiques et d'autres marchandises dangereuses par le biais de la poste devient un nouvel enjeu, les autorités postales doivent reconnaître leur responsabilité juridique et morale pour préserver la chaîne logistique postale de ces menaces.

L'exposition à certaines de ces substances, telles que le fentanyl, peut faire courir de graves risques aux employés, à la clientèle de la poste et au public en général.

Pour répondre à ces enjeux, l'UPU a pris des mesures pour maîtriser l'exploitation du réseau postal en élaborant des normes de sécurité basiques. Intitulées «S58» et «S59», ces normes permettent de protéger le courrier, le personnel et le public. Le respect de ces normes est validé par le biais d'un processus de certification de l'UPU.

Cependant, pour relever ces nouveaux défis en matière de sécurité, les besoins en formation et en évaluation dépassent la disponibilité actuelle des experts en sécurité. Pour assurer la mise en œuvre durable et rapide de ces normes, l'UPU a veillé à renforcer les capacités du personnel de sécurité postale dans les régions en développement afin que tous les pays puissent être certifiés.

Plus récemment, ces efforts ont été complétés par un partenariat avec le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de répression du Département d'État américain et l'Organisation mondiale des douanes. Ce partenariat a permis la création d'un projet conjoint interrégional de renforcement des capacités en matière de sécurité postale appelé «Lutte contre le transport de marchandises de contrebande par les opérateurs désignés».

Ce projet conjoint vise à former le personnel postal des régions Asie/Pacifique, Caraïbes

et Amérique latine à détecter, prévenir et répondre de manière appropriée aux envois postaux contenant des opiacés de synthèse et des précurseurs chimiques. Le personnel formé est ensuite chargé de préparer leurs collègues à faire de même.

Formation des formateurs

Pour ce faire, l'UPU a créé des groupes pilotes d'experts régionaux qui deviendront coordonnateurs de sécurité régionaux lorsqu'ils auront suivi une formation en groupe et réalisé l'auto-évaluation de leur opérateur postal. L'objectif consiste à créer une équipe de coordonnateurs de sécurité régionaux pour aider aux autoévaluations et mener des examens sur site.

Dans le cadre de cette formation, les coordonnateurs ont acquis une expérience pratique par le biais d'un processus d'examen simulé mené par United States Postal Inspection Service, l'Organe international de contrôle des stupéfiants et les experts de l'UPU.

L'UPU a déjà formé des coordonnateurs originaires de la Barbade, de Nauru, de Saint-Christophe (Saint-Kitts)-et-Nevis, des îles Salomon et du Vanuatu. Dans les prochains mois, ces équipes seront renforcées par des coordonnateurs supplémentaires originaires notamment d'Aruba, du Costa-Rica et du Viet Nam.

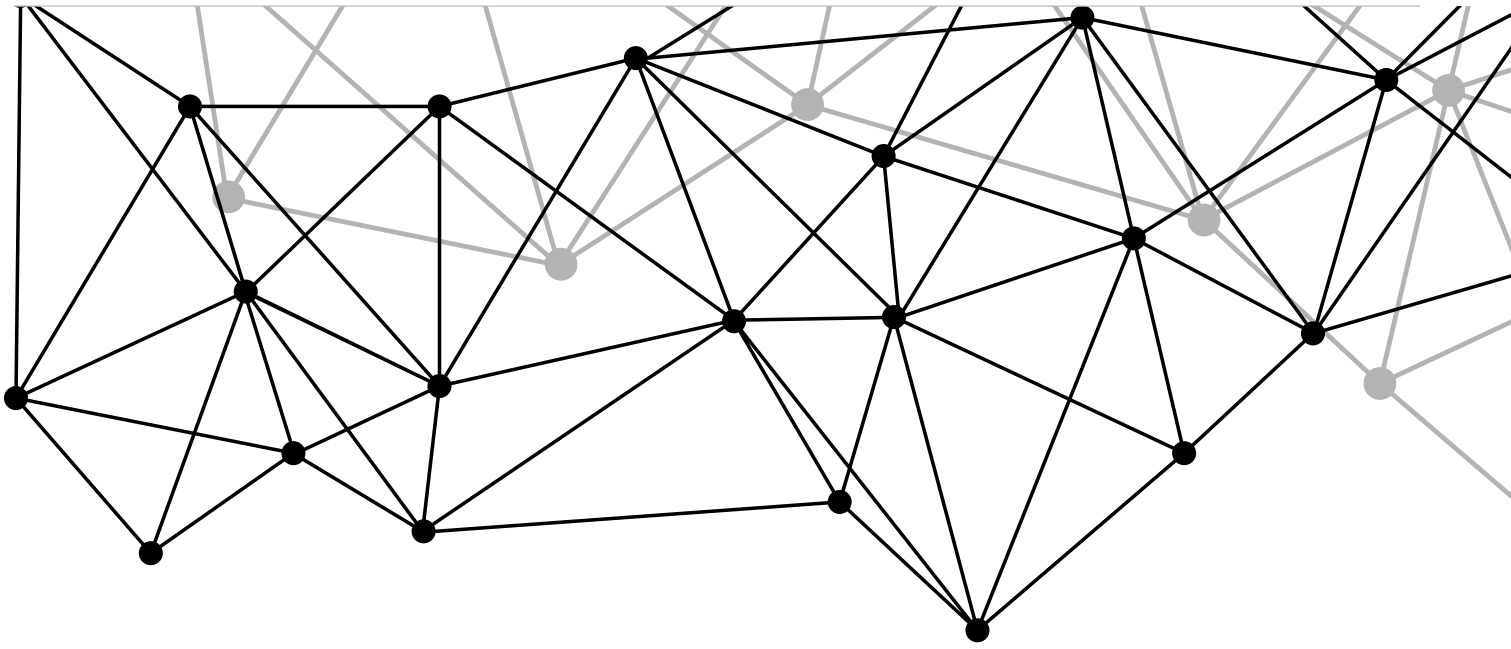
Après ces phases préparatoires, chaque région sera en mesure de soutenir et construire une dynamique visant à mettre en œuvre les exigences en matière de sécurité obligatoires dans le cadre de la Convention postale universelle. **DWGPP**

Si vous souhaitez participer à ce programme, veuillez contacter Dawn Wilkes (dawn.wilkes@upu.int).

Dawn Wilkes gère le programme «Sécurité postale» de l'UPU. Pooran Parampath est l'expert «Formation» de l'UPU pour la région des Caraïbes.



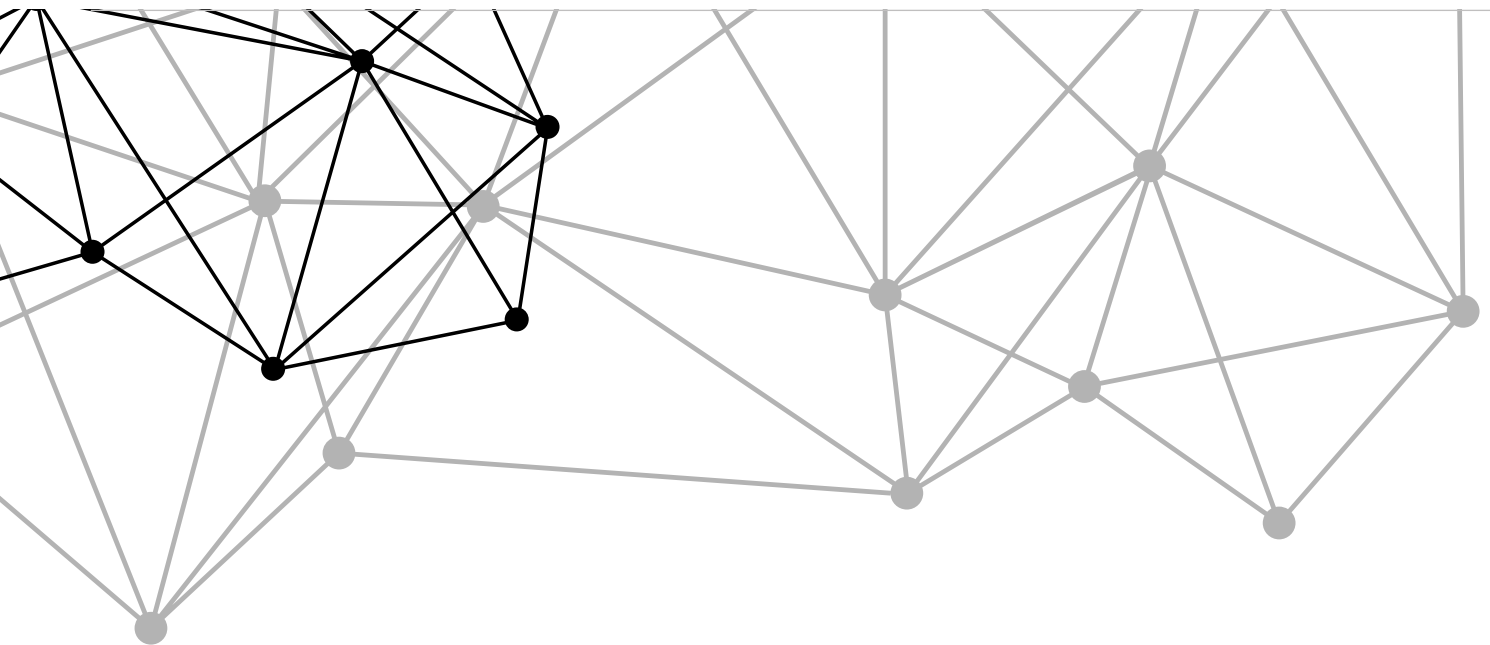
Illustration by macrovector / Freepik



Mise en œuvre de la feuille de route pour l'échange de données préalables avec les solutions du CTP

POST*Net, le réseau d'échange de données électroniques de l'UPU, est l'une des premières solutions à être mise à la disposition des acteurs du secteur postal élargi. Grâce à la nouvelle application Electronic Advance Data destinée aux clients, l'UPU réalise de grands progrès pour connecter l'ensemble de la chaîne logistique postale de bout en bout.

TEXTE: Kayla Redstone



Le Congrès d'Istanbul 2016 a chargé l'UPU de mettre en œuvre une politique d'accès des acteurs du secteur postal élargi aux produits et services de l'UPU. L'idée était d'améliorer la coopération entre les acteurs pour que le secteur puisse continuer à répondre à l'évolution des besoins de la clientèle.

Les acteurs dans les segments majeurs de la chaîne logistique postale, tels que les services des douanes, les compagnies aériennes, les agents de traitement au sol et les autres compagnies de transport, peuvent désormais accéder aux services informatiques de l'organisation ayant trait à la chaîne logistique. Cela comprend notamment POST*Net, un réseau pour l'échange de données informatisé (EDI) élaboré par le Centre de technologies postales (CTP) qui permet de transmettre des informations sur les envois postaux arrivants et partants entre les différents acteurs en toute sécurité et en temps réel. L'ajout des acteurs du secteur postal élargi au réseau EDI est donc un avantage indéniable pour les postes.

L'envoi de préavis pour les courriers arrivants par le biais de messages EDI est essentiel. En effet, les postes peuvent utiliser les informations des messages électroniques pour planifier leurs systèmes logistiques, identifier les problèmes de qualité et se facturer mutuellement. L'envoi de préavis est également une exigence réglementaire; les données électroniques préalables renforcent la sécurité de la chaîne logistique en assurant le suivi du contenu des envois postaux.

Bâtir un réseau homogène

Au début de 2021, plusieurs pays et régions imposeront des exigences en matière d'échange de données électroniques préalables. Il devient donc de plus en plus crucial d'assurer la bonne préparation de toutes les postes à l'échange de ces données avec les acteurs majeurs de l'ensemble de la chaîne logistique. L'UPU a créé une feuille de route relative aux données électroniques préalables pour mettre le réseau postal en cohérence avec les besoins modernes. Permettre aux partenaires d'échanger des messages avec les opérateurs postaux à travers ce réseau est une étape essentielle pour combler les lacunes dans la communication.

La nouvelle politique simplifie l'accès au système et vise à favoriser les échanges entre les postes et les partenaires sur POST*Net, aidant ainsi l'UPU à superviser les principaux indicateurs de performance tels que la qualité de service. Des travaux supplémentaires sont actuellement entrepris pour améliorer l'efficacité en permettant aux partenaires d'extraire du système les données dont ils ont précisément besoin, plutôt que de leur envoyer un volume massif de données non filtrées.

Favoriser l'engagement de la clientèle

Dès le début du processus, le CTP a également créé une solution pour relier la clientèle au réseau.

Alors que les postes traitent de plus en plus d'envois issus du commerce électronique,

l'UPU répond aux besoins grandissants d'accélération du dédouanement dans le respect des exigences de sécurité grâce à son application Electronic Advance Data.

Cette application permet aux particuliers et aux expéditeurs d'envois commerciaux de saisir directement les informations relatives à leur expédition, conformément aux formules de déclaration en douane CN 22 et CN 23. Les données électroniques préalables sont donc envoyées directement aux postes et douanes concernées. Cela permet d'accélérer le processus de dédouanement tout en garantissant à la clientèle un service rapide et fiable. Dans le même temps, le respect par les postes des futures exigences en matière de données électroniques préalables est garanti.

En mettant la saisie des données entre les mains de leurs clients par le biais de l'application, les postes font des économies, améliorent la qualité des données récoltées et commencent à recueillir de manière systématique les déclarations pour tous les envois.

L'application est conviviale et permet à l'utilisateur de saisir en toute simplicité les informations de l'expéditeur et du destinataire, le contenu détaillé et la documentation associée. Elle envoie également des alertes sur les articles interdits ou soumis à restriction et permet aux utilisateurs de rechercher des informations sur les marchandises dangereuses et les tarifs. L'application est localisable. **KR**

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'une de ces solutions, veuillez contacter ptc.support@upu.int.



UN MONDE, UN RÉSEAU POSTAL

TEXTE: Kayla Redstone



Donald J. Trump, Président des États-Unis d'Amérique, rencontre Bishar A. Hussein, Directeur général du Bureau international de l'UPU, et ses représentants le 15 octobre 2019 dans la salle Roosevelt de la Maison-Blanche (photographie officielle de la Maison-Blanche, Shealah Craighead)

L'UPU restera une grande famille composée de 192 Pays-membres grâce au terrain d'entente sur les taux de rémunération postale trouvé à l'occasion du troisième Congrès extraordinaire à Genève.



Les pays applaudissent l'option V (photo: Sophia Bennett)

Les Pays-membres ont demandé la tenue d'un Congrès extraordinaire les 24 et 26 septembre pour discuter du système, datant de cinquante ans, qui vise à compenser les postes pour les frais de traitement, de transport et de distribution des lettres à l'international. Il s'agit du troisième Congrès extraordinaire dans l'histoire de l'UPU, mais du deuxième Congrès extraordinaire en moins de deux ans.

Des applaudissements ont résonné dans la grande salle du Centre international de conférences de Genève lors du deuxième jour du Congrès. Jack Hamande, modérateur du Congrès extraordinaire, venait d'annoncer que l'Union avait trouvé un consensus sur une nouvelle méthodologie de rémunération postale. La proposition, l'option V, était un compromis adopté par acclamation.

«L'option V, comme victoire, est votre victoire», a plus tard déclaré Bishar A. Hussein, le Directeur général, devant le Congrès. «Vous vous êtes réunis, avez démontré votre sens des responsabilités et avez prouvé la résilience de cette Union.»

Pascal Clivaz, Vice-Directeur général de l'UPU, a déclaré: «Ensemble, nous avons démontré les vertus du multilatéralisme.»

«L'option V, comme victoire, est votre victoire ... vous vous êtes réunis, avez démontré votre sens des responsabilités et avez prouvé la résilience de cette Union.»

L'UPU, qui fête cette année son 145^e anniversaire, est la deuxième organisation internationale la plus ancienne du monde. Elle constitue un véritable exemple de coopération internationale réussie. L'organisation a prospéré malgré des difficultés externes majeures, notamment la révolution industrielle, la Grande dépression, les deux guerres mondiales et l'essor de la communication par Internet.

Cependant, l'organisation était confrontée à une problématique inédite à l'origine du Congrès: le retrait potentiel des États-Unis d'Amérique des traités de l'UPU en raison du système utilisé pour rémunérer les envois internationaux arrivants.

Évolution des besoins

Le Congrès de Tokyo 1969 a pour la première fois introduit le système de rémunération, aussi appelé «système de frais terminaux». Avant 1969, les Pays-membres échangeaient des lettres sans coût supplémentaire en partant du principe que les volumes échangés étaient équivalents. Ayant commencé à recevoir des volumes de l'étranger plus élevés que les volumes envoyés, certains pays ont néanmoins demandé à l'UPU d'élaborer des frais terminaux.

Le système a depuis été modifié à plusieurs reprises, et les Pays-membres examinent et révisent généralement la méthodologie utilisée pour calculer les frais à l'occasion de chaque Congrès.

À l'origine, l'objectif de ce système consistait à aider à couvrir le coût de la poste aux lettres. Cependant, ces dernières années, les «lettres» ont commencé à contenir des marchandises en raison du commerce électronique international, en pleine croissance. Résultat? Une augmentation des coûts pour les pays importateurs qui commençaient à traiter des volumes plus importants d'envois plus lourds. Certains de ces envois contenaient même des marchandises de valeur, telles que des produits électroniques, commandées en ligne.

«Ensemble, nous avons démontré les vertus du multilatéralisme.»

Le Congrès d'Istanbul 2016 a tenté de résoudre cette problématique en créant une nouvelle catégorie de courrier, le format E, pour les petits paquets et les lettres de format encombrant. Les pays ayant assisté au Congrès extraordinaire de 2018 ont par la suite adopté une feuille de route pour la modernisation et la simplification des systèmes de rémunération de l'UPU. Le but de cette feuille de route est de présenter une proposition pour un système de rémunération intégrée lors du Congrès d'Abidjan 2020.

Cependant, les réformes potentiellement introduites lors du Congrès d'Abidjan ne seraient pas mises en œuvre suffisamment tôt pour certains Pays-membres de l'UPU.

Procédure accélérée

Le 17 octobre 2018, le Directeur général du Bureau international de l'UPU a reçu une lettre du Gouvernement des États-Unis d'Amérique informant l'UPU de son intention de se retirer des traités de l'Union dans un délai d'une année. Le pays a indiqué que la rémunération des petits paquets était sa principale préoccupation.

De nombreux autres pays ont également exprimé des inquiétudes similaires concernant la couverture des coûts et la distorsion du marché dans le cadre du système de frais terminaux et ont demandé au Conseil d'administration (CA), l'organe de supervision de l'UPU, d'accélérer les discussions sur le sujet.

En seulement quelques mois, avec le soutien du Secrétariat de l'UPU, des équipes d'experts composées de représentants des Pays-membres ont recueilli des données et défini deux options potentielles pour modifier le système existant.



Après la décision, le Directeur général s'exprime devant la presse (photo: Sophia Bennett)



Photo: Sophia Bennett

Ces options ont divisé les Pays-membres: un groupe défendait une piste proche du statu quo, mais avec une accélération des augmentations prévues des taux (option A), tandis qu'un autre groupe était en faveur d'un passage immédiat aux taux autodéclarés (option B). Une troisième voie consistait à trouver un compromis entre les deux options (option C). Ces trois options ont été soumises aux Pays-membres pour décision.

Option A

Maintien de la structure tarifaire convenue par le Congrès d'Istanbul 2016, avancement de la date fixée pour l'augmentation des taux pour les lettres de format encombrant et les petits paquets de 2021 à 2020 et rassemblement de l'ensemble des pays sous un même système de taux dès 2020.

Option B

Mise en place de taux autodéclarés facultatifs pour les lettres de format encombrant et les petits paquets à partir de 2020. L'UPU aurait appliqué des plafonds spécifiques à chaque pays et fondés sur les tarifs intérieurs afin d'éviter que les taux ne soient excessivement élevés.

Option C

Avancement de la date fixée pour les augmentations de taux, révision de ces dernières à la hausse et rassemblement de l'ensemble des pays sous un même système de taux dès 2020. Cette option prévoyait une mise en place progressive des taux autodéclarés facultatifs entre 2021 et 2025 avec l'application de plafonds spécifiques à chaque pays et fondés sur les tarifs intérieurs afin d'éviter que ces taux ne soient excessivement élevés.



Photo: Sophia Bennett

Concernant la séance plénière d'avril du CA, le Directeur général a félicité les Pays-membres pour être convenus de traiter rapidement la problématique de la rémunération.

«Laissez-moi ajouter qu'il est clair pour moi, et pour beaucoup d'entre vous je crois, que le système de frais terminaux introduit il y a de nombreuses années n'est plus adapté aux objectifs du marché», a déclaré M. Hussein. «Un changement est nécessaire.»

Les Pays-membres ont finalement décidé de discuter de ces options lors d'un troisième Congrès extraordinaire de l'UPU.

Dernière ligne droite jusqu'à la victoire

Afin d'aider au renforcement du consensus, le Directeur général a lancé une série de réunions de consultation et de négociation avec les Pays-membres qui ont eu lieu deux jours avant le Congrès. Ces réunions avaient pour objectif de trouver les compromis possibles pour chaque pays afin de conserver l'intégrité de l'Union.

Conformément au Règlement des Congrès, les pays ont d'abord examiné la proposition la plus éloignée du statu quo: l'option B. Cette option a été rejetée à la fin de la première journée, ce qui signifiait que les pays allaient par la suite examiner l'option C. Si cette dernière était rejetée, l'option A resterait la seule solution possible.

Ces efforts supplémentaires pour parvenir à un consensus étaient indispensables pour l'Union. Matano Ndaró, qui représentait le Kenya en tant que modérateur lors du Congrès, a expliqué que, si le Congrès adoptait la proposition du «compromis», à savoir l'option C, de nombreux Pays-membres seraient insatisfaits.

«En choisissant ce scénario, nous aurions mis à l'écart une grande partie de nos membres en faveur de l'option A tout en risquant le retrait des États-Unis d'Amérique, l'un des membres les plus anciens et les plus importants de l'Union», a déclaré M. Ndaró.

L'option V a émergé de ces discussions et a constitué un véritable compromis en associant les éléments de chacune des trois options proposées à l'origine.

Plus de 60 pays ont pris la parole pour soutenir la proposition de modification de définition des taux. Sans aucune opposition, cette proposition a été considérée comme adoptée par acclamation, mettant ainsi fin à une course effrénée d'une année pour trouver un consensus sur le sujet.

Plus de 60 pays ont pris la parole pour soutenir la proposition de modification de définition des taux. Sans aucune opposition, cette proposition a été considérée comme adoptée par acclamation, mettant ainsi fin à une course effrénée d'une année pour trouver un consensus sur le sujet.

Siva Somasundram, Directeur des politiques, de la régulation et des marchés du Bureau international de l'UPU, s'est exprimé sur cette décision: «C'est une décision historique pour le multilatéralisme et l'Union. Le Congrès extraordinaire de Genève a démontré que 192 pays pouvaient trouver des solutions à des questions complexes et adopter ces solutions par acclamation.»

Cette décision illustre également la capacité de l'UPU à répondre rapidement et efficacement aux évolutions du secteur. En moins d'une année, l'UPU a réussi à étudier, organiser des débats et adopter une décision concernant des réformes majeures du système utilisé pour rémunérer les petits paquets et les lettres de format encombrant. En temps normal, ce processus se déroule dans le cadre d'un cycle de travail de quatre ans.

Nouvelles règles

Le nouveau système donne à tous les pays la possibilité d'autodéclarer leurs taux à partir du 1^{er} janvier 2021 et prévoit une mise en œuvre à deux vitesses, certains pays pouvant opter pour l'autodéclaration de leurs taux dès le 1^{er} juillet 2020.

Pour qu'un pays puisse bénéficier de la mise en œuvre à deux vitesses, il doit avoir un volume annuel de courrier arrivant supérieur



Suite à la décision, le Directeur général et Peter Navarro se serrent la main (photo: Sophia Bennett)

à 75 000 tonnes métriques. Les pays qui font ce choix plus tôt pourront mettre en œuvre des taux autodéclarés sur une base de réciprocité avec les pays expéditeurs.

Le système intègre également des taux plafonds fondés sur les tarifs intérieurs pour éviter des taux autodéclarés excessivement élevés. Il comprend aussi des dispositions pour protéger les pays avec de faibles volumes de courrier, généralement les pays les moins avancés, en autorisant ces derniers à payer des taux inférieurs aux taux autodéclarés.

«C'est une décision historique pour le multilatéralisme et l'Union. Le Congrès extraordinaire de Genève a démontré que 192 pays pouvaient trouver des solutions à des questions complexes et adopter ces solutions par acclamation.»



Photo: Sophia Bennett

Annulation du retrait

Lors d'une conférence de presse après l'adoption de la proposition, Peter Navarro, conseiller du Président des États-Unis d'Amérique et Directeur du Bureau du commerce et de l'industrie, a confirmé que les conditions offertes par l'option V permettraient aux États-Unis d'Amérique de rester dans l'Union.

«Aujourd'hui, une équipe de la Maison-Blanche, qui a travaillé étroitement avec le Directeur général du Bureau international de l'UPU et une large coalition d'amis et d'alliés au sein de l'UPU, est allée au-delà de l'objectif fixé par le Président», a-t-il déclaré.

Peu après le Congrès, Donald J. Trump, Président des États-Unis d'Amérique, a invité le Directeur général du Bureau international de l'UPU et son équipe de négociateurs à la Maison-Blanche pour lui remettre en mains propres une lettre révoquant la décision de retrait du pays de l'organisation.

Interrogé à l'issue de la rencontre, M. Hussein a remercié le Président Trump de son chaleureux accueil et de sa généreuse hospitalité et a déclaré: «Je suis convaincu que le maintien du système postal mondial est une victoire pour chaque habitant de cette planète.»

«C'est tout à l'honneur des États-Unis d'Amérique, et en particulier de Peter Navarro, conseiller du Président des États-Unis d'Amérique et Directeur du Bureau du commerce et de l'industrie; les délégations de nombreux autres pays et mon équipe de négociation ont réussi à trouver un compromis réaliste», a ajouté M. Hussein. **KR**

«Je suis convaincu que le maintien du système postal mondial est une victoire pour chaque habitant de cette planète.»

Photos: Sophia Bennett





Dans les coulisses

Après le troisième Congrès extraordinaire, UNION POSTALE a discuté avec les Coprésidents, Matano Ndaro (Kenya) et Jack Hamande (Belgique), pour connaître leur opinion sur la manière dont le consensus sur le sujet complexe de la rémunération a été atteint.

ENTRETIEN: Kayla Redstone

PHOTOS: Sophia Bennett



Matano Ndaro, modérateur lors u troisième Congrès extraordinaire de l'UPU et Directeur de la délivrance des permis, de la conformité et des normes au sein de l'Autorité des communications du Kenya

Selon vous, que révèle cette décision sur l'esprit de l'UPU et de ses membres?

Je pense qu'elle révèle que l'UPU et ses membres forment une communauté pleine de ressources, constructive, tournée vers l'avenir et bienveillante. Malgré les différences d'approche que les membres peuvent avoir pour résoudre les problèmes, tels que l'examen ou la réforme du système de frais terminaux, l'objectif ultime était de rester unis. Tous les membres sont conscients qu'un retrait de l'UPU serait une expérience cauchemardesque en termes de relations commerciales pour le transfert, la distribution et le transport des paquets internationaux. Plus important encore, avec l'essor du commerce électronique, des concurrents très agiles et intelligents ont émergé et auraient volontiers tiré parti de la destruction de notre entité pour s'accaparer des parts de marché et lui faire ainsi perdre sa compétitivité.

Comment décririez-vous votre expérience en tant que Coprésident dans le cadre de ce processus?

Pour faire court, je dirais que cela a été une expérience intéressante et passionnante, avec de nombreux enseignements importants à tirer. L'un de ces enseignements est de toujours être en quête du bien commun. J'ai eu la chance de pouvoir représenter mon pays, le Kenya, et je n'ai pas de mots assez forts pour exprimer ma gratitude. En effet, cette expérience m'a appris quelque chose de très important: lorsque l'humanité se donne des objectifs communs, elle peut surmonter tous les obstacles.



Jack Hamande, modérateur lors du troisième Congrès extraordinaire de l'UPU et membre du Conseil exécutif de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications

Pouvez-vous nous en dire plus sur le processus de création de l'option V ?

La création de l'option V s'est déroulée en trois temps. Tout d'abord, un certain nombre d'acteurs ont eu la main pour tenter de trouver un compromis, ce qui a posé les bases de l'option C. Ensuite, le Directeur général a décidé d'organiser des réunions en amont du Congrès extraordinaire. Nous avons eu quatorze heures pour discuter et négocier sur ce qui pouvait être un compromis final. Pour finir, lors de la toute dernière ligne droite, tous les acteurs ont discuté et négocié une partie de la nuit pour être certains d'obtenir une option V finale. Cela n'aurait bien sûr pas été possible sans le texte juridique approprié: il ne s'agit pas seulement de chiffres et d'idées, mais également de transposer ces propositions dans un cadre juridique. Le soutien du Bureau international a donc été très précieux et a rendu possible la soumission de cette option lors du Congrès.

Quelles sont les répercussions de cette décision sur l'avenir de l'UPU ?

L'impact de l'option V est multidimensionnel. Il s'agit dans un premier temps de répondre aux besoins de tous les acteurs. Comme vous le savez, le point de départ de cette consultation était le débat entre différents pays qui avaient tous des besoins variés. L'option V crée l'unité entre les membres et tente d'apporter une réponse claire à la communauté. Les principaux avantages de cette décision sont nombreux: nous conservons l'unité de l'UPU en tant qu'organisation, nous apportons une réponse à court terme à la majorité des fournisseurs et nous nous engageons à l'avenir à poursuivre les travaux sur le sujet pour élaborer de futurs compromis sur ces thèmes.

Qu'avez-vous apprécié dans cette expérience de coprésidence ?

Je pense ne rien vous apprendre en vous disant qu'assurer la coprésidence d'une telle réunion est une grande source de stress. Pour aborder ce genre de réunions, vous devez être convenablement préparé. Je tiens à remercier le Bureau international: son personnel a réalisé un travail exemplaire en faisant tout son possible pour mettre à notre disposition en temps et en heure des fichiers corrects et de haute qualité. Je n'étais pas seul sur l'estrade et toute l'équipe du Bureau international était présente pour nous aider, moi et mon Coprésident. Dans les coulisses, nous échangeons des messages et discussions rapidement de la meilleure approche pour résoudre tel ou tel problème que nous aurions pu rencontrer lors du Congrès.

Ces entretiens ont été révisés pour des raisons de longueur et de clarté.

CINQ FAITS INCONTOURNABLES SUR L'OPTION V



Le troisième Congrès extraordinaire de l'UPU s'est tenu du 24 au 26 septembre 2019 à Genève. Son objectif était de trouver un compromis sur les changements à apporter au système permettant de rémunérer la distribution des lettres de format encombrant et des petits paquets internationaux arrivants. Le 25 septembre, les Pays-membres ont trouvé un terrain d'entente sur un nouveau système: la fameuse **option V**.

1 ELLE GARANTIT QUE LES POSTES PEUVENT COUVRIR LEURS COÛTS

En prévoyant une mise en place progressive des taux autodéclarés facultatifs sur la base des tarifs intérieurs, l'option V améliore la couverture des coûts pour les postes en charge de la distribution et harmonise le paiement pour la distribution du courrier international avec des tarifs intérieurs. De plus, les hausses annuelles maximales prédéfinies protègent les clients internationaux (vendeurs et acheteurs en ligne) contre des augmentations de tarifs excessives.

2 ELLE DIFFÉRENCIE LE COURRIER COMMERCIAL DU COURRIER NON COMMERCIAL, NOTAMMENT QUAND CE DERNIER EST EXPÉDIÉ DEPUIS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT À FAIBLE VOLUME DE COURRIER

L'option V constitue une réforme rapide du système de rémunération, mais intègre des dispositions pour protéger les pays à très faible volume de courrier, généralement les pays les moins avancés, en autorisant ces derniers à payer des taux inférieurs aux taux autodéclarés.

1^{er} juillet 2020

Les pays avec un volume annuel de courrier arrivant supérieur à 75 000 tonnes peuvent autodéclarer leurs taux sur une base de réciprocité avec les pays expéditeurs.

1^{er} janvier 2021

Tous les Pays-membres ont la possibilité d'autodéclarer leurs taux.

3

ELLE PROUVE QUE L'UPU PEUT S'ADAPTER RAPIDEMENT AUX ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ

En moins d'une année, l'UPU a réussi à étudier, organiser des débats et adopter une décision concernant des réformes majeures du système utilisé pour rémunérer les petits paquets et les lettres de format encombrant. En temps normal, ce processus se déroule dans le cadre d'un cycle de travail du Congrès qui dure quatre ans.

4

ELLE REPRÉSENTE UN BEL EXEMPLE DE RÉUSSITE DE MULTILATÉRALISME

L'option V n'aurait jamais pu être créée ou adoptée sans le fort esprit de coopération et de détermination dont les Pays-membres de l'UPU ont fait preuve.

Cet esprit a été présent dès le début des travaux menés par les Pays-membres de l'UPU et le Bureau international pour élaborer une proposition de compromis (l'option C) ainsi que lors des intenses efforts entrepris pour renforcer le consensus, y compris lors des consultations et des négociations menées par le Directeur général du Bureau international de l'UPU deux jours avant le début du troisième Congrès extraordinaire. Ces efforts ont permis de trouver un consensus sur une solution possible (l'option V) qui pourrait bénéficier à tout un chacun. Les Pays-membres ont accepté d'examiner l'option comme un tout et ont finalement adopté cette proposition par acclamation.

5

ELLE RENFORCE L'UNITÉ DE L'UPU

Suite à cette décision, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a révoqué son intention de se retirer de l'UPU, renforçant ainsi l'unité de l'organisation, qui représente une famille de 192 Pays-membres.

2018**25 octobre**

Le Conseil d'administration (CA) décide d'accélérer les discussions relatives au système de rémunération de la distribution des lettres de format encombrant et des petits paquets internationaux arrivants.

22 février

Le Groupe «Intégration des systèmes de rémunération» du Conseil d'exploitation postale et l'équipe d'experts du CA sur la rémunération se réunissent pour discuter des propositions de modification du système de rémunération.

10 avril

Le CA sélectionne trois options à soumettre aux Pays-membres pour discussion et demande à ces derniers de décider s'ils souhaitent l'organisation d'un Congrès extraordinaire ou un vote par correspondance.

2019**7 juin**

L'UPU reçoit le nombre de votes requis pour annoncer la tenue d'un troisième Congrès extraordinaire afin d'examiner les propositions sur le système de rémunération.

24 septembre

Le troisième Congrès extraordinaire de l'UPU débute à Genève.

25 septembre

Les Pays-membres adoptent par acclamation une proposition relative aux modifications du système de rémunération, l'option V.



UPU UNION
POSTALE
UNIVERSELLE

#postaltogether



Photo: Freepik

Australia Post entame une nouvelle phase de numérisation

TEXTE: Clare O'Dea

La numérisation est mise à l'honneur chez Australia Post. En effet, cette entreprise publique autofinancée se lance dans une refonte à grande échelle de son réseau. La mise à niveau du réseau numérique national intervient peu après qu'Australia Post est devenu le premier fournisseur d'identification numérique accrédité par le Gouvernement fédéral.

Grâce à ces évolutions, Australia Post est bien placé pour jouer un rôle majeur dans la stratégie de transformation numérique du pays, qui vise à placer l'Australie sur le podium «des trois gouvernements numériques au monde» d'ici à 2025.

L'organisation a décrit la refonte du réseau comme «la plus importante transformation en matière de télécommunications du pays». Cette transformation couvrira 4000 sites d'Australia Post, y compris des bureaux de poste, des centres de distribution et des bureaux.

Après un processus d'appel d'offres à l'échelle nationale de plus d'un an, l'opérateur postal a choisi comme partenaire pour mener à bien cette mise à niveau Comcentre, un fournisseur de services de communication pour les entreprises basé à Brisbane.

Cette mise à niveau consiste à redéfinir l'application point de vente sur une architecture d'application moderne pour permettre une fourniture plus rapide

de nouveaux services sur le marché. Ces évolutions optimiseront également les performances de transaction pour les services tels que Bank@Post et les demandes de passeport, tout en faisant du Wi-Fi la norme dans tous les bureaux de poste.

John Cox, responsable de la sécurité de l'information d'Australia Post, a déclaré que la transformation des télécommunications constituait une étape importante dans la stratégie de croissance adoptée par Australia Post. Cette refonte implique de mettre à niveau les systèmes télématiques dans les véhicules et les infrastructures et de tirer parti du partenariat récemment conclu avec Google en matière d'analyse de données.

«Il s'agit de la transformation la plus importante et la plus délicate de ce type. Elle montre combien Australia Post s'oriente vers l'avenir pour réaliser notre ambitieux programme», a-t-il déclaré. Comcentre utilisera le National Broadband Network (NBN, réseau Internet à très haut débit déployé en Australie) pour fournir à l'ensemble du pays des services de qualité professionnelle et à grande échelle.

«Australia Post possède une portée extraordinaire avec l'un des réseaux de vente le plus étendu du pays et joue un rôle tout particulier de soutien à la collectivité du pays. Nous sommes fiers qu'Australia Post ait placé sa confiance dans le réseau NBN

et dans les services NBN de qualité professionnelle pour soutenir une transformation nationale d'une telle importance», a déclaré Paul Tyler, de NBN.

Australia Post est l'un des principaux fournisseurs de services d'identification du pays: chaque année, cet opérateur postal réalise huit millions de vérifications d'identité, 1,9 million de demandes de passeport et plus de deux millions de vérifications préalables à l'emploi.

Dans le cadre du Trusted Digital Identity Framework (un cadre de contrôle de l'identité numérique), les consommateurs peuvent désormais utiliser le service Digital iD™ de la poste pour faire vérifier leur identité afin d'interagir avec les services gouvernementaux. Le service Digital iD™ a été mis en place deux ans plus tôt.

Regis Bauchiare, Directeur général des produits et services d'identification d'Australia Post, a déclaré que l'organisation était très favorable à la stratégie du Gouvernement fédéral de créer des services d'identification numérique fiables destinés à la collectivité australienne.

«Dans le cadre de notre économie numérique, en pleine croissance, les consommateurs doivent s'identifier de plus en plus souvent au quotidien. Les Australiens doivent donc être sûrs que leur identité est bien protégée. Une fois l'identité d'un consommateur vérifiée avec le service Digital iD™, ce consommateur peut utiliser son smartphone pour prouver son identité autant de fois que nécessaire, que ce soit en personne ou en ligne.»

La stratégie de transformation numérique nationale de l'Australie a trois priorités qui dépendent toutes de l'identification numérique: supprimer la nécessité de traiter avec différentes agences gouvernementales ou différents niveaux d'administration, exploiter la puissance des données pour améliorer les services et prendre de meilleures décisions plus rapidement et fournir des services intelligents, pratiques et adaptés à l'ère numérique.

Sur une autre note, Australia Post a récemment annoncé une offre renforcée avec Qantas sur le transport aérien national et international de fret pour soutenir la croissance de la demande en matière de colis.

L'extension du système de distribution national, d'un coût de 1 milliard d'AUD (soit 674 millions d'USD), bénéficiera aux marchands et entreprises en ligne dans l'ensemble de l'Australie en améliorant les capacités et la polyvalence du réseau. **COD**

Les demandeurs d'asile sont invités à ouvrir des comptes à Poste Italiane

TEXTE: Clare O'Dea

Afin de favoriser l'inclusion financière, les demandeurs d'asile en Italie ont la possibilité d'ouvrir un compte courant basique BancoPosta dans n'importe quel bureau de poste italien en présentant simplement un permis de séjour valide. Le permis est considéré comme un «document d'identité unique et valide» par Poste Italiane (la poste italienne) et le client n'a aucun autre document à fournir.

Cette position a été clarifiée dans une note de service de Poste Italiane adressée à toutes ses filiales et publiée par la suite sur le site Web du Ministère de l'intérieur.

Poste Italiane indique que le code fiscal présent sur les permis de séjour des demandeurs d'asile est valide et qu'il permet d'utiliser ces documents pour réaliser des transactions.

C'est une bonne nouvelle pour les plus de 120 000 demandeurs d'asile logés dans des infrastructures d'accueil à travers l'Italie ainsi que pour les personnes ayant reçu le statut de réfugié et les candidats ayant reçu l'autorisation de rester en Italie.

Le compte de base («conto di base») est disponible à tous les guichets et bureaux de poste de Poste Italiane. Ce compte est destiné aux clients à faibles revenus qui ne peuvent pas payer les frais bancaires ou qui n'ont pas la possibilité d'être immatriculés dans un bureau local d'immatriculation.

Il offre une gamme de services postaux de base tels que les dépôts et les retraits et comprend une carte de débit. Les titulaires d'un compte peuvent également envoyer et recevoir de l'argent dans la zone SEPA (Single European Payments Area), qui couvre l'ensemble des pays dont la monnaie est l'euro.

Le compte est disponible pour toute personne résidant légalement en Italie et ne possédant pas de compte bancaire.

Dans la note de service, Poste Italiane met en avant le fait que le permis de séjour accordé aux demandeurs d'asile ne leur donne pas accès aux autres produits et services bancaires. La poste italienne précise également que les certificats remis par la police aux demandeurs d'asile dans les centres d'accueil temporaires ne sont pas des documents d'identité valides pour l'ouverture d'un compte de base.

Lorsque certains demandeurs d'asile ont signalé avoir des difficultés à ouvrir des comptes bancaires auprès de banques italiennes, l'Associazione Bancaria Italiana (l'association professionnelle des banques italiennes) a émis en avril une déclaration confirmant que le permis de séjour d'un demandeur d'asile était suffisant pour établir son identité.

Dans le cadre d'une directive de l'Union européenne de 2014, «les consommateurs résidant légalement dans l'Union et ne possédant pas un compte bancaire dans un État membre précis doivent pouvoir ouvrir et utiliser un compte de paiement offrant des services de base dans cet État membre».

La directive spécifie que les demandeurs d'asile sont inclus dans la définition des consommateurs résidant légalement dans l'Union. Au total, 53 596 personnes ont fait une demande d'asile en Italie en 2018.

La mise en application de cette directive de l'Union européenne dépend de la capacité des banques à répondre rapidement et à adapter leurs procédures internes tout en respectant les principes de connaissance de sa clientèle et autres procédures réglementaires internationales. **COD**

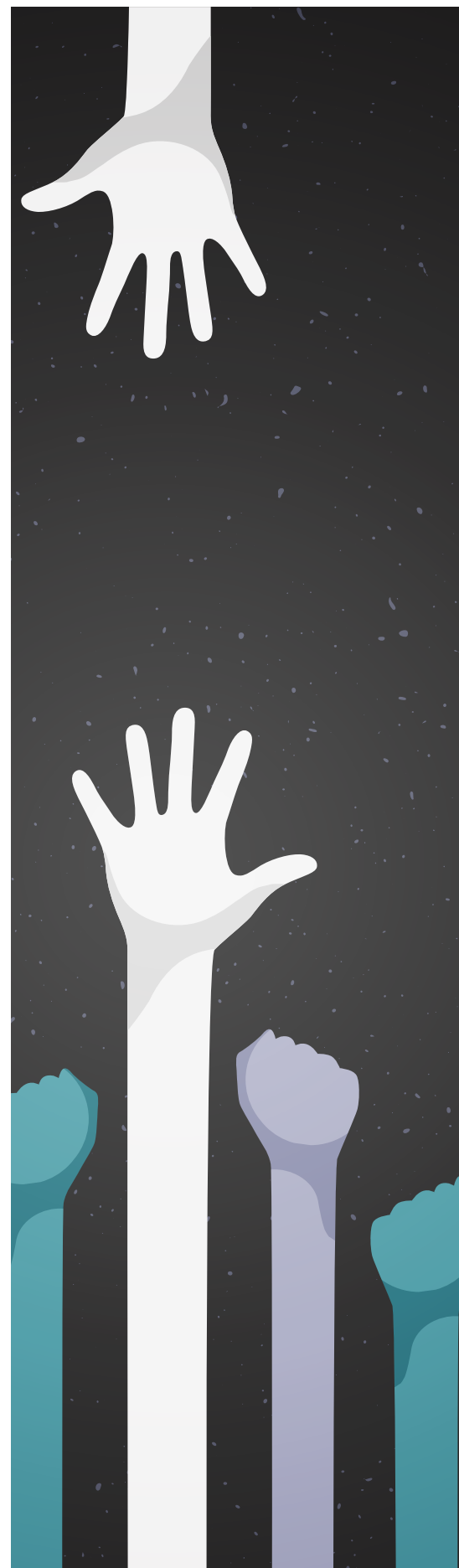


Illustration: Freepik

L'UPU et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement travaillent ensemble à la préparation au commerce électronique

L'UPU a travaillé avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour favoriser l'utilisation au niveau mondial du commerce électronique, en s'assurant que même les pays les moins avancés peuvent bénéficier des avantages socioéconomiques liés à l'économie numérique.

TEXTE: Kayla Redstone



Illustration: CNUCED

Les pays les moins avancés et en développement se heurtent à d'importants obstacles pour prendre part à l'économie numérique. Cependant, ils peuvent désormais bénéficier d'une assistance coordonnée et transversale en matière de commerce électronique de la part de partenaires au développement.

L'initiative «eTrade for All» (Commerce électronique pour tous), menée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), construit un réseau de plus de 30 partenaires dans sept domaines liés au commerce électronique. Dans le cadre de cette initiative, des évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique sont réalisées. Sa plate-forme en ligne, etradeforall.org, propose des programmes de renforcement des capacités, des indicateurs de performance du commerce électronique, un outil de coopération pour faire le lien entre les pays et les partenaires et du matériel de communication numérique pour obtenir des actualités sur le commerce électronique.

Cécile Barayre-El Shami, économiste à la CNUCED, explique qu'un commerce électronique durable et inclusif passe par un travail d'équipe renforcé des partenaires en développement, y compris les donateurs, les pays et les organisations régionales.

«Nous voulons regrouper l'assistance technique au sein de la communauté des acteurs concernés par le commerce électronique et créer des synergies», déclare M^{me} Barayre-El Shami.

Paul Donohoe, Chef du programme «Commerce, économie numérique et commerce électronique» de l'UPU, ajoute que l'UPU a rallié cette cause depuis le début.

«L'UPU a été impliquée dès le stade de l'élaboration de l'initiative «eTrade for All». En effet, nous étions sûrs que la coopération avec d'autres partenaires était essentielle à la croissance du commerce électronique et à l'intégration de la poste au cœur du programme du commerce électronique», déclare-t-il.

En tant que partenaire fondateur de l'initiative, l'UPU a contribué à la création de la partie réglementaire «Logistique du commerce» de la plate-forme qui propose des solutions, des recherches et des études de cas sur la promotion du commerce électronique et la facilitation du commerce international.

L'organisation a depuis contribué à la rubrique présentant les solutions de paiement et, tout récemment, à celle concernant l'évaluation du niveau de préparation au commerce électronique et la formulation d'une stratégie. L'UPU s'est également engagée à fournir des solutions logistiques, de paiement et numériques, conformément aux évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique, et à soutenir la mise en œuvre des recommandations des évaluations.

Lors des deux premières années de fonctionnement du programme, la CNUCED a reçu des demandes d'évaluation de la part de 30 pays les moins avancés, sur un total

«L'UPU a été impliquée dès le stade de l'élaboration de l'initiative «eTrade for All». En effet, nous étions sûrs que la coopération avec d'autres partenaires était essentielle à la croissance du commerce électronique et à l'intégration de la poste au cœur du programme du commerce électronique»

de 47 pays, et a réalisé 24 évaluations. Des pays en développement ont également exprimé leur intérêt pour ce programme. L'UPU et la CNUCED ont travaillé de concert sur les deux premières évaluations, qui se sont déroulées dans des pays hors pays les moins avancés: l'Iraq et la République de Côte d'Ivoire.

Contribution de l'UPU

La poste est un canal majeur de distribution du commerce électronique. Cependant, selon les recherches menées par l'UPU, certains obstacles freinent la croissance du commerce électronique: problèmes liés à la distribution sur le dernier kilomètre, mauvaises solutions d'adressage, systèmes de paiement non sécurisés ou non adaptés et nécessité de réformer le secteur postal.

En tant qu'agence spécialisée des Nations Unies dans le secteur postal, l'UPU a élaboré des programmes d'assistance technique pour aider les pays à identifier et surmonter les points faibles du réseau qui les empêchent de tirer parti de l'économie numérique.

Pour ce faire, l'UPU utilise notamment une méthodologie de préparation opérationnelle au commerce électronique (ORE) qui évalue la qualité, la fiabilité et l'efficacité opérationnelle générales des services logistiques de la poste, sur lesquels repose la réussite de la mise en œuvre du commerce électronique. L'organisation propose également ses propres produits et services dont la poste pourrait bénéficier.

M. Donohoe ajoute que l'UPU a participé à plus de 18 évaluations de l'état de préparation dans le cadre de l'initiative «eTrade for all». Plus récemment, l'UPU a apporté son aide au Cambodge, à l'Iraq et à Myanmar.

Alexander Thern-Svanberg, Chef du programme «Relations avec les donateurs et engagement des acteurs extérieurs» de l'UPU, explique que l'UPU a également développé un cadre pour évaluer l'état de préparation des paiements pour le commerce électronique (PRE) et l'état de préparation numérique pour le commerce électronique (DRE) au titre de sa coopération avec la CNUCED.

«Les travaux réalisés par l'UPU donnent ensuite aux postes des recommandations de pistes d'amélioration de leur infrastructure, de leurs processus et de leur stratégie pour favoriser le développement du commerce électronique», déclare M. Thern-Svanberg.

Ces recommandations relèvent du développement des stratégies postales liées au commerce électronique, de la facilitation de la logistique du commerce postal, des plates-formes de commerce électronique et des solutions de paiement qui pourraient permettre au réseau postal d'optimiser les distributions en matière de commerce électronique.

Intégration au programme

Cependant, ces travaux ne peuvent pas porter leurs fruits sans le soutien de la part des échelons supérieurs des gouvernements. Gagner ce soutien constitue un objectif essentiel pour garantir ce projet, c'est pourquoi le rapport sur les résultats et les actions concrètes menées est envoyé aux principaux ministères concernés.

M^{me} Barayre-El Shami explique que les évaluations de l'état de préparation au commerce électronique permettent d'obtenir un «état des lieux de l'écosystème de commerce électronique» ainsi que des recommandations afin que les gouvernements coopèrent avec les partenaires nécessaires sur la croissance du commerce électronique.

«Grâce à ce dispositif, les pays constatent l'ampleur des obstacles qui les empêchent de tirer pleinement profit du commerce électronique. Cela permet également aux pays de créer une équipe de projet nationale, d'officialiser la coopération entre les acteurs et opérateurs gouvernementaux et les partenaires du secteur privé pour discuter de leurs propres difficultés et trouver des solutions pour mettre en œuvre les recommandations», déclare-t-elle.

«L'initiative donne des arguments aux postes pour demander une assistance gouvernementale ainsi que du soutien de la part de donateurs et du secteur privé», explique M. Thern-Svanberg.

La réussite la plus récente s'est déroulée au Cambodge. Grâce à ce projet, le pays a récemment mis en place une équipe de projet nationale pour mener à bien les recommandations issues de l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique. Les décideurs ayant désormais pris en main le projet, l'UPU peut concentrer ses efforts pour sécuriser le financement des projets

postaux relatifs au commerce électronique, comme recommandé par l'évaluation.

Cette initiative permet également de remettre les postes, régulièrement oubliés, sur l'écran radar des gouvernements pour qu'ils les considèrent comme un moteur de développement du commerce électronique et de promotion des échanges.

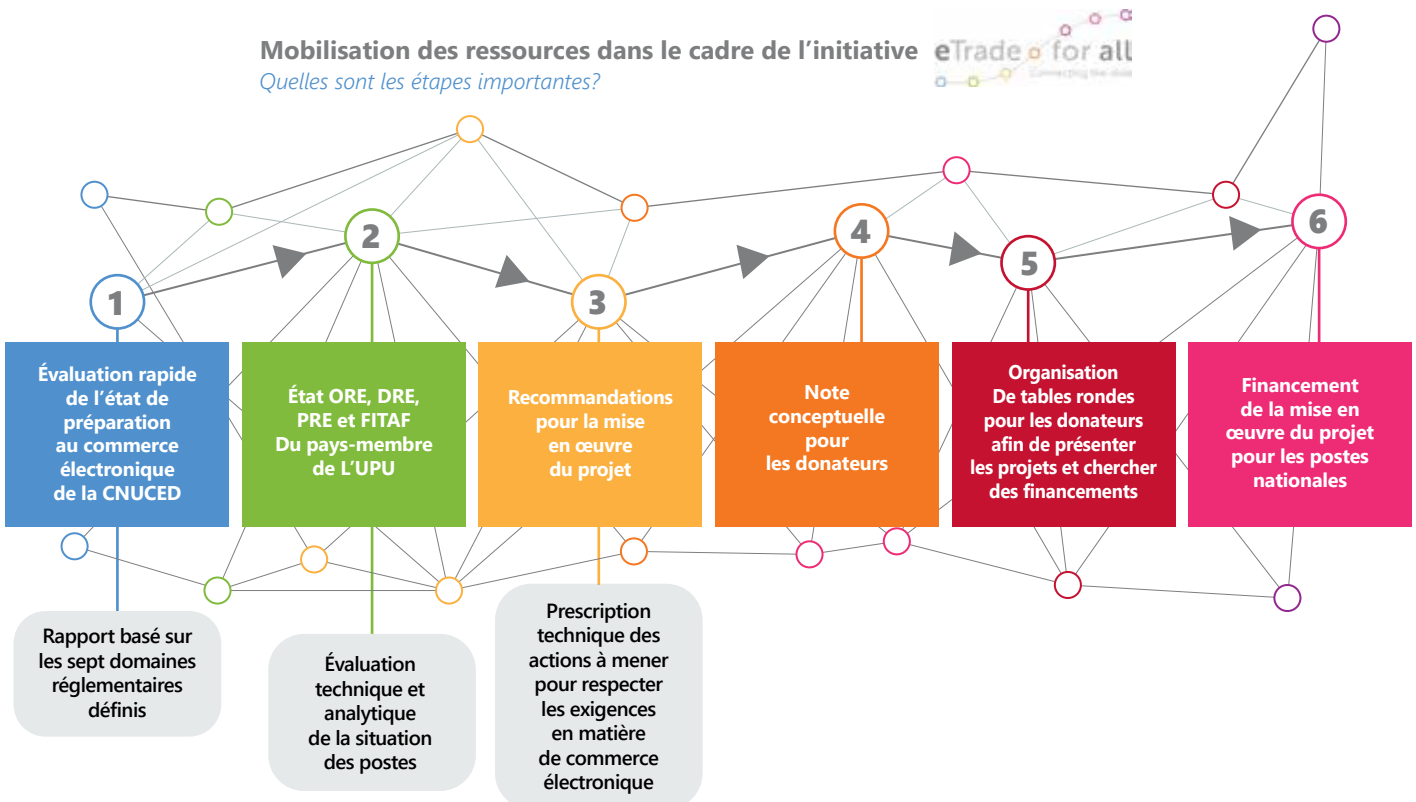
Le récent Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce favorise la mise en place d'un «guichet unique» pour le commerce électronique par lequel les commerçants peuvent obtenir et remettre les documents nécessaires. En coopérant étroitement avec les autorités gouvernementales, telles que les agences douanières, les postes sont taillées pour devenir ce guichet unique qui favorisera un commerce électronique inclusif.

«L'objectif est d'aider les pays à s'intégrer au sein de l'économie numérique en exploitant les points forts et le potentiel de chaque partenaire et institution. L'analyse détaillée des travaux de la poste dans ce domaine intéresse de plus en plus les pays», déclare Mme Barayre-El Shami. **KR**

Les pays intéressés par une évaluation de l'état de préparation au commerce électronique peuvent envoyer une lettre de demande officielle à Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED.

Mobilisation des ressources dans le cadre de l'initiative

Quelles sont les étapes importantes?



ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Q4

4–8 novembre

Quatrième atelier sur la préparation opérationnelle pour le commerce électronique pour la région Asie

Bangkok (Thaïlande)

5 novembre

Forum sur la rémunération de PostEurop, réunion du Groupe de travail «Douanes»

Vienne (Autriche)

6 novembre

Journée de l'intégration des données de PostEurop

Vienne

7 novembre

Réunion des groupes de travail sur la qualité de service et l'exploitation de PostEurop

Vienne

11–13 novembre

Atelier de gestion des risques liés aux catastrophes

Bangkok

11/12 novembre

Projet régional stratégique ORE de l'UPU – Atelier de formation sur le thème «Solutions informatiques intégrées pour le commerce électronique et rapports sur les délais en douane» pour les opérateurs postaux et les pays des régions du sud-est de l'Europe, la Géorgie et l'Ukraine

Berne (Suisse)

18–22 novembre

Conseil exécutif de l'Union postale des Amériques, de l'Espagne et du Portugal

Montevideo (Uruguay)

25–29 novembre

Atelier sur l'amélioration des performances de l'EMS pour la région Asie/Pacifique, en coopération avec l'Union postale de l'Asie et du Pacifique

Bangkok

26–28 novembre

Conférence mondiale de l'UPU sur la coopération transfrontalière dans le domaine du commerce électronique

Xiamen (République populaire de Chine)

4/5 décembre

Colloque EMS pour l'Europe

Bakou (Azerbaïdjan)

OM



Conférence mondiale de l'UPU sur la coopération transfrontalière dans le domaine du commerce électronique

26–28 novembre 2019

**Xiamen International Conference Centre Hotel
République populaire de Chine**

#postaldialogue



universalpostalunion



UPU_UN



Algérie

ALGÉRIE POSTE a annoncé que toutes les demandes pour la carte de paiement EDHABIA ont été traitées et que plus aucune demande valide n'est en attente. Entre juin et septembre 2019, 264 735 cartes supplémentaires ont été produites, portant ainsi le nombre total de titulaires de cette carte à 5 500 000 personnes. Les clients en attente de la distribution de leur carte peuvent consulter l'état de l'envoi en ligne.

Autriche

ÖSTERREICHISCHE POST AG a enregistré d'excellents résultats pour la première moitié de 2019. Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté pour atteindre 981,1 millions d'EUR (1,08 milliard d'USD), soit une augmentation de 2,7%. Ces performances ont été générées grâce à la solidité des activités liées au courrier et à la forte croissance du segment des colis. La division «Courrier et réseau des succursales» a augmenté de 1,3% et contribué à un peu plus de 70% du chiffre d'affaires total du groupe sur le semestre. La division «Colis et logistique» a enregistré une croissance de 7,8%.

Australie

AUSTRALIA POST a annoncé une baisse de 67% des bénéfices du groupe. Pour l'exercice de 2019, les bénéfices sont de 41 millions d'AUD (soit 28 millions d'USD). Le chiffre d'affaires lié aux lettres a baissé de presque 9%, et les pertes liées à ce segment d'activité ont augmenté pour atteindre 192 millions d'AUD (soit 131,4 millions d'USD). Le tarif d'affranchissement de base n'a pas été augmenté depuis plus de trois ans. Sur une note positive, Australia Post a gagné plus de 4774 millions d'AUD (soit 3266 millions d'USD) en recettes liées aux colis et services, une somme qui représente 68% de son chiffre d'affaires total.

Canada

En coopération avec la chaîne de magasins London Drugs et Indro Robotics, **POSTES CANADA** a réalisé le premier vol de drone au-delà de la visibilité directe du pays. Ce vol d'essai consistait à distribuer des médicaments à un magasin sur une distance de plus de 17 kilomètres, de Duncan à l'île Saltspring, en Colombie-Britannique. Postes Canada explique que les essais en cours simulent des distributions nécessitant de traverser des étendues d'eau, des routes glacées et des terrains accidentés.

République populaire de Chine

StreetScooter, filiale du groupe **DEUTSCHE POST**, et Chery Automobiles Co. Ltd, groupe de construction automobile chinois, ont créé une coentreprise pour initier au niveau local la production, l'acquisition et le développement de véhicules commerciaux légers électriques pour assurer la distribution jusqu'au dernier kilomètre. Les deux entreprises ont prévu d'élaborer ce type de véhicules pour le marché international dans certains pays. La fabrication en série devrait démarrer en 2021, avec des capacités de production allant jusqu'à 100 000 véhicules électriques par an.

Finlande

Les conditions de travail du personnel des centres de tri du **GROUPE COMMERCIAL EN MATIÈRE DE COLIS ET DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE DE POSTI** vont être modifiées dans le cadre d'une nouvelle convention collective dont l'application est prévue en novembre. Pour rester compétitif, Posti déclare qu'il est nécessaire d'adopter des conditions d'emploi similaires à celles utilisées par les autres opérateurs du secteur de la distribution. Après une période de transition initiale, les employés pourront toucher un salaire plus ou moins élevé en fonction de l'efficacité et de la qualité de leur travail.

Allemagne

QUANTUM CAPITAL PARTNERS et **POSTNL** ont signé un accord sur la vente des activités de Postcon, le numéro 2 des fournisseurs de courrier en Allemagne et filiale de PostNL. PostNL a annoncé que cette transaction était soumise à un certain nombre de conditions, y compris à une approbation réglementaire, et que la transaction devrait normalement être réalisée avant la fin de 2019. Postcon traite plus d'un milliard de lettres par an et possède environ 10% des parts de marché du secteur en Allemagne.

Japon

JAPAN POST CO. devrait arrêter les distributions le samedi pour le courrier standard. Ce choix fait suite à une proposition d'un groupe d'experts sur le sujet acceptée par le Ministère de l'intérieur et des communications. En raison d'une pénurie de main-d'œuvre chez Japan Post Co. et d'une baisse de la demande entraînée par l'utilisation d'Internet, le Ministère a l'intention de modifier la loi cet automne.

Kazakhstan

KAZPOST a lancé un nouvel assistant virtuel pour aider à répondre aux questions de sa clientèle. L'agent conversationnel, développé à l'aide d'une intelligence artificielle et d'algorithmes, peut assurer efficacement et rapidement le suivi des envois, fournir des informations sur les envois et les tarifs de distribution et donner des conseils sur toutes les questions liées aux services de courrier. Cet agent conversationnel est disponible en kazakh et en russe.

Lettonie

LATVIJAS PASTS a acheté la chaîne de terminal colis Pasta Stacija, qui appartenait auparavant au fonds d'investissement Baltcap, pour la somme de 1,8 million d'EUR (soit 2 millions d'USD). Les 61 machines de traitement des colis dans la région de Riga et des autres villes lettonnes viendront compléter le réseau actuel de l'entreprise, composé de plus de 370 bureaux de poste, 1300 facteurs et 100 coursiers, ainsi que d'un maillage de plus de 50 stations-service Circle-K.

Norvège

POSTEN NORGE a annoncé que son bénéfice d'exploitation ajusté pour le premier semestre de 2019 avait atteint 239 millions de NOK (26,8 millions d'USD), soit une augmentation de 80 millions de NOK (8,96 millions d'USD) par rapport à 2018. Le bénéfice d'exploitation a subi une incidence négative liée au financement de la restructuration des opérations postales, à hauteur de 473 millions de NOK (soit 53 millions d'USD). Posten Norge se prépare à une restructuration de grande ampleur lorsque la fréquence de distribution du courrier serait réduite à un jour sur deux à partir de juillet 2020.

Singapour

SINGPOST a lancé une nouvelle initiative pour favoriser la coopération entre le personnel de la poste et les résidents. L'entreprise a mis en place un site Internet, mypostman.sg, sur lequel les utilisateurs peuvent saisir leur code postal et savoir qui est leur facteur. Les résidents peuvent ainsi évaluer, faire des commentaires ou encore écrire des mots d'encouragement.

Suisse

LA POSTE SUISSE a fait l'acquisition de Distriba AG, une entreprise basée à Bâle, afin d'améliorer son positionnement dans le secteur du publipostage non adressé. En Suisse, la distribution de ce type d'envois promotionnels est au cœur des activités de Direct Mail Company AG (DMC), une filiale de La Poste Suisse. Cette dernière a intégré Distriba au sein de DMC à la fin de juin.

Thaïlande

Le Ministère de l'économie numérique a chargé **THAILAND POST** d'élaborer un plan d'action pour stimuler ses capacités commerciales afin de faire face à l'intense concurrence des opérateurs étrangers. L'entreprise publique perd en effet des parts de marché en matière de services de messagerie au profit de plusieurs prestataires de distribution. Pour gagner en compétitivité, Thailand Post prévoit de créer deux nouveaux centres logistiques et un centre dédié au commerce électronique d'ici à l'année prochaine.

Trinité-et-Tobago

TTPOST a prévu de finaliser le déploiement national de la norme d'adressage S42 et des codes postaux d'ici à la fin de l'année. Certaines régions ont commencé à utiliser des codes postaux. L'entreprise a aussi mis en place une page Internet afin que la clientèle puisse savoir lorsque leur numéro est créé. Les codes postaux seront mis en œuvre à temps pour le 20^e anniversaire du remaniement du service postal.

Royaume-Uni

Le dernier rapport relatif à la qualité de service de **ROYAL MAIL** révèle que l'entreprise est allée au-delà de ses objectifs réglementaires pour le courrier de première et deuxième classes lors du premier trimestre de l'exercice 2019/2020. Lors de ce premier trimestre, Royal Mail a distribué 93,2% du courrier de première classe le jour ouvrable suivant et 98,9% du courrier de deuxième classe dans un délai de trois jours ouvrables.

États-Unis d'Amérique

UNITED STATES POSTAL SERVICE a lancé un nouveau site Web pour aider les détaillants à traiter les retours des achats en ligne en soutenant des consolidateurs d'expéditions et de retours qui se chargent de la distribution pour le service postal. Le nouveau site a remplacé l'ancien site «Shipping Consolidators». Sous réserve de respecter certains critères, les consolidateurs approuvés peuvent être répertoriés sans frais sur le nouveau site.

Articles de Clare O'Dea



Rejoignez maintenant les milliers de lecteurs satisfaits. Abonnez-vous pour recevoir quatre numéros par an de notre magazine phare dans l'une des sept langues.

Les particuliers partout dans le monde peuvent s'abonner pour 50 CHF par an. Des tarifs réduits spéciaux s'appliquent aux Pays-membres de l'UPU.

Envoyez-nous dès maintenant votre commande par télécopie (+4131350 37 11) ou par courrier électronique (publications@upu.int) en fournissant les informations ci-après →



S'ABONNER MAINTENANT

PRÉNOM ET NOM

FONCTION

ORGANISATION/OPÉRATEUR

ADRESSE POSTALE COMPLÈTE


ADRESSE ÉLECTRONIQUE

TÉLÉPHONE

TÉLÉCOPIE

LANGUE SOUHAITÉE

- ANGLAIS
 ARABE
 ALLEMAND
 ESPAGNOL
 FRANÇAIS
 CHINOIS
 RUSSE



Le système mondial de numérotation de l'AMDP (WNS)

Les timbres-poste, les vrais de vrai

Vous y trouverez tous les timbres-poste légaux des autorités postales émettrices avec un accès rapide aux boutiques philatéliques en ligne dans le monde.

Collectionnez en toute confiance !

Le WNS est géré par l'Association mondiale pour le développement de la philatélie (AMDP), au sein de l'Union postale universelle.

Plus d'informations :

www.wnsstamps.post

SUIVEZ-NOUS

**Nous sommes
SOCIAUX !**

